

Défense de la langue française

20, rue Henri-Barbusse, 75005 PARIS

Téléphone : 01 42 65 08 87

Courriel : dlf78@club-internet.fr • Site : www.langue-francaise.org

N° 223

Janvier - février - mars 2007

DU PRÉSIDENT

- 2 Labiche, « Le temps des bourgeois ».
Jean Dutourd, de l'Académie française

LE FRANÇAIS DANS LE MONDE

- 5 Vienne 2006. *Axel Maugey*
8 Le régime des langues en Suisse.
Étienne Bourgnon
11 D'Amadou Hampâté Bâ.
12 Les brèves. *Françoise Merle*

LES LANGUES DE L'EUROPE

- 15 Succès à Bruxelles.
Claire Goyer et Roger Vancampenhout,
Réponse de *Henrik Hololei*

LE FRANÇAIS EN FRANCE

Vocabulaire

- 18 L'Académie gardienne de la langue.
19 Mots en péril. *Jean Tribouillard*
20 Acceptions et mots nouveaux.
21 Brève incursion en Picardie.
Pierre Delaveau
23 De la bouteille au fiasco. *Jacques Groleau*
24 Donnez-vous la peine d'entrer !
Jean-Marie Dubois de Montreynaud
25 Ananas. *Bernie de Tours*
26 Enjoindre. *Jean Tribouillard*
27 Meurtrier, assassin. *Jacques Pépin*
28 Nom d'une pipe ! *Bernard Moreau-Lastère*
29 À techniques nouvelles, mots nouveaux
en relief. *Serge Lebel*
32 Fantaisie. *Gérard Douat*

Style et grammaire

- 32 Pour un bon usage des guillemets.
Armand Hadria et Pierre Gaussot

Style et grammaire (suite)

- 34 Les pronoms malmenés. *Philippe Lasserre*
35 Clarté, précision, concision. *Pierre Deloye*
38 Extrait de *La Lettre* du CSA.
39 Le saviez-vous ?

Humeur / humour

- 43 L'aire du taon. *Jean Brua*
44 À propos du mot schizophrénie.
Xavier Boissaye
45 Incompris dans son propre pays.
Philippe Rallion
45 Pied de nez ?
46 France 24. *Georges Memmi*
47 Insupportables portables ! *Bruno Dewaele*

Comprendre et agir

- 48 À vous de jouer !
49 Que cache « Je paie cash... » ?
Anne Rosnoble
52 Loi du 4 août 1994 : application.
53 L'Apocalypse et les gemmes.
Joseph Sans

LA LANGUE FRANÇAISE POUR UN ÉCRIVAIN

- 56 Jacqueline de Romilly,
de l'Académie française.

NOUVELLES PUBLICATIONS

- 60 *Claude Gruaz, Michel Jordan,*
Anne-Marie Lathière, Romain
Vaissermann et Nicole Vallée

I à XVIII VIE DE L'ASSOCIATION

Photo de la couverture : Palais de l'Institut où siègent les cinq Académies
et les studios de Canal Académie diffusé sur internet.

Directrice de la publication : Guillemette Mouren-Verret

Paul Koch Imprimeur - 94130 NOGENT-SUR-MARNE, tél. : 01 48 76 09 55 - DÉPÔT LÉGAL P - 2007 - 1

Revue trimestrielle

Dépôt légal n° 8

CPPAP n° 0308 G 83143

LABICHE, « Le temps des bourgeois »



C'était le 2 mars 1981, l'une des « Rencontres du Palais-Royal », consacrée à Labiche.

À la demande de Jean-Michel Rouzière, Jean Dutourd avait rédigé un dialogue qu'il lut avec Jean-Laurent Cochet.

Afin de prolonger le merveilleux moment que nous avons passé avec celui-ci le 9 novembre 2006 (voir DLF, n° 222), nous reproduisons des extraits de ce dialogue (publié dans L'Avant-Scène, n° 693).

JEAN DUTOURD. Tout est rompu, mon gendre !

JEAN-LAURENT COCHET. Je vous répondrai ceci : il n'y a que Dieu qui ait le droit de tuer son semblable.

JEAN DUTOURD. Plus un peuple a de lumières, plus il est éclairé.

JEAN-LAURENT COCHET. Sans me vanter, il fait joliment chaud.

JEAN DUTOURD. Savez-vous, mon cher Cochet, que nous pourrions parler comme ça pendant deux heures, trois heures, et même aussi longtemps au besoin que dure *Le Soulier de Satin* ?

JEAN-LAURENT COCHET. Je crois que je sais pourquoi : c'est parce que Labiche est un grand écrivain et que le propre des grands écrivains est que l'on peut détacher de leurs œuvres une foule de petites phrases qui sont frappées comme des médailles et qui tournent à la maxime.

JEAN DUTOURD. C'est vrai, mais il y a encore une autre raison.

JEAN-LAURENT COCHET. Oh ! il doit bien y en avoir une douzaine d'autres. Labiche est inépuisable comme Victor Hugo, et comme il a été beaucoup moins étudié, il reste à dire des quantités de choses sur lui. Donnez-moi quand même votre autre raison.

JEAN DUTOURD. C'est que Labiche, en peignant dans tous les détails le petit bourgeois du XIX^e siècle, a peint le petit bourgeois éternel. Le XIX^e siècle a été le siècle du bourgeois. Le XX^e a pris la suite.

JEAN-LAURENT COCHET. Ah ! pardon, là je vous arrête. Marx et Lénine se retournent dans leurs tombes.

JEAN DUTOURD. Ça les changera, depuis le temps qu'on leur apporte des fleurs. Et pourquoi, d'après vous, se retournent-ils ?

JEAN-LAURENT COCHET. Parce que le XX^e siècle est le siècle du prolétaire, pardi.

JEAN DUTOURD. C'est bien ce que je dis.

JEAN-LAURENT COCHET. Je n'avais pas remarqué.

.....
JEAN DUTOURD. [...] Qu'est-ce que vous diriez, pour illustrer tout ce que nous avons dit jusqu'à présent, de prendre un bon morceau de *La Rue de l'homme armé n° 8 bis* ?

JEAN-LAURENT COCHET. Hélas ! je dirais non.

JEAN DUTOURD. Non ? Pourquoi non ? *La Rue de l'homme armé* est une excellente pièce ; à mon avis une des plus fortes et des plus drôles que Labiche ait faites. Tenez, je vais vous dire : elle est à la révolution ce que *Le Voyage de M. Perrichon* est à l'alpinisme. Il y a dans *La Rue de l'homme armé* le mécanisme révolutionnaire de la roue qui tourne, du chambardement social, des petits qui deviennent gros et des gros qui deviennent petits, de l'ôte-toi-de-là-que-je-m'y-mette, démonté ressort par ressort comme une montre. Et tout cela étourdissant de gaieté. C'est la philosophie de l'histoire mise en vaudeville. Cochet, Cochet, vous me faites peur. Seriez-vous effrayé de mettre en scène *La Rue de l'homme armé* ? Craindriez-vous des représailles ?

JEAN-LAURENT COCHET. Dutourd, Dutourd, vous ne me faites pas peur, vous me faites de la peine. J'adorerais mettre en scène *La Rue de l'homme armé*, je me damnerais pour ça, mais ce n'est pas possible.

JEAN DUTOURD. Pourquoi ? Il suffit de le vouloir.

JEAN-LAURENT COCHET. Non, il ne suffit pas de le vouloir : il faut le pouvoir. Dans *La Rue de l'homme armé*, il y a quatorze personnages, sans compter les figurants qui doivent bien être une vingtaine. Il y a quatre actes avec un décor par acte, ce qui fait quatre décors. Il y a une intrigue suivie, dont il est très difficile de détacher un morceau, etc. Bref, il y a dix empêchements matériels. Je ne vois guère que la Comédie-Française aujourd'hui, qui est opulente et qui a une grande troupe, capable de monter un tel spectacle. N'importe quel directeur de théâtre y regarderait à deux fois et même à trois. Hélas, la Comédie-Française ne montera jamais une pièce aussi subversive. Le genre subversif n'est pas son genre en ce moment. Vous ne savez pas ce que c'est que le théâtre, Dutourd. Enfin, le théâtre en 1981. C'est ruineux. Au temps de Labiche, c'était beaucoup moins cher.

.....
JEAN DUTOURD. [...] Bon. Puisque nous ne jouons pas *La Rue de l'homme armé*, qu'est-ce que nous jouons ?

JEAN-LAURENT COCHET. Je propose *Madame veuve Larifla* qui n'a pas été joué

depuis sa création ici même, au Palais-Royal, c'est-à-dire depuis 130 ans, et qui ne figure pas dans les dix volumes de ce qu'on appelle improprement le Théâtre complet de Labiche. Ces dix volumes ne sont en réalité qu'une « première série » de ses comédies. Labiche est mort avant de publier une « seconde série ». Il a fallu attendre 1966 pour que parût une édition vraiment complète du « Théâtre de Labiche ». C'est la fameuse collection du Club de l'honnête homme, où il y a cent deux pièces inédites, dont certaines sont des chefs-d'œuvre.

.....
JEAN DUTOURD. Un mot quand même, avant de jouer *Madame veuve Larifla*. C'est un petit vaudeville très drôle, dans lequel Labiche va à toute vitesse. Il y a un effet comique à peu près à chaque réplique, mais Labiche n'appuie jamais, il ne répète rien. Une seconde d'inattention et on laisse passer une perle. Labiche n'est pas un auteur facile, contrairement à ce qui est communément admis. On parle toujours des pièces de Feydeau, qui sont construites comme « un mécanisme d'horlogerie ». Effectivement dans Feydeau le comique sonne toujours à point nommé, au quart, à la demie, à l'heure. La pendule de Labiche ne sonne jamais quand on s'y attend.

Jean DUTOURD
de l'Académie française



NDLR : Rappelons que notre président vient de publier un nouveau roman, intitulé *Leporello* (Plon, 154 p., 16,90 €).

Cadeau de bienvenue !
À tout nouvel adhérent sera offert
un abonnement d'un an,
pour la personne de son choix.

« Vienne 2006 »

Sous le haut patronage du secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie, Abdou Diouf, le premier congrès européen de la FIPF (Fédération internationale des professeurs de français) s'est déroulé à Vienne, du 2 au 5 novembre 2006.

Pas moins de mille professeurs de français, venus de près de quatre-vingts pays ont écouté les discours d'ouverture de Pierre Viaux, ambassadeur de France en Autriche, de Dario Pagel, président de la FIPF, et de Raymond Gevaert, président du comité d'organisation de ce congrès, dont le titre « Le français, une langue qui fait la différence » indiquait clairement l'importance des enjeux pour l'enseignement de notre langue en Europe.

Le choix de Vienne pour la tenue de ce congrès est apparu comme particulièrement judicieux, tant cette capitale se situe au cœur de l'Europe plurilingue. Gagner le cœur des Viennois apparaît pour le français comme un enjeu de taille.

C'est Dominique Wolton qui a donné le coup d'envoi, avec une conférence inaugurale sur « La mondialisation, la diversité culturelle et la francophonie ». Il a constaté avec justesse que les 900 000 enseignants de français dans le monde forment un groupe de pression discret mais efficace.

Nul doute que pour l'avenir du français, l'Europe s'affirme comme un enjeu majeur. N'oublions pas que, parmi les 480 millions d'Européens, 70 millions sont des francophones et pas moins de 12 millions d'Européens apprennent notre langue.

Le représentant de l'OIF, Clément Duhaime, a rappelé qu'en 2006 l'Organisation internationale de la Francophonie accueille 68 États, membres, observateurs ou associés. Afin d'essayer d'agir en faveur du français au sein de l'Europe, français qui a tendance à s'effriter ces dernières années devant le dynamisme de l'anglais, près de 11 000 fonctionnaires venus de divers nouveaux pays européens ont été formés dans notre langue depuis 2002. En outre, 8 millions et demi d'euros ont été consacrés ces dernières années à la formation des professeurs de français. Ce premier congrès européen était organisé pour essayer de mieux situer les enjeux et de montrer le travail considérable accompli par certaines revues et par certains organismes et associations.

Par exemple, la revue *Le français dans le monde* représentée par sa rédactrice en chef, Françoise Ploquin, a notamment fait l'unanimité pour la qualité de son contenu. En alignant à ce jour

347 numéros, on imagine la source d'information, le dynamisme et la créativité qu'apportent une telle revue et ses nombreux collaborateurs.

À Vienne, une cinquantaine d'exposants étaient également au rendez-vous. Compte tenu du très grand nombre d'intervenants (environ 180), il est impossible de faire une synthèse de cet ensemble de présentations. Mais la plupart furent très appréciées. Plusieurs des tables rondes connurent un vif succès, notamment celle qui traita des politiques pour le plurilinguisme en Europe et des politiques pour le français. Au fil des débats, il est apparu que pour beaucoup le français est une sorte de rempart destiné à empêcher une dérive vers le tout anglais et donc l'unilinguisme forcé.

L'heure est venue pour les professeurs de français de se mobiliser pour sauver non pas tant des emplois que des valeurs. Ce qui a permis à Dominique Wolton de déclarer : « *Ceux qui en Europe ne se battent pas pour le plurilinguisme sont en fait des gens qui ne sont pas intéressés par l'Europe.* » Selon lui, l'anglais est compris superficiellement et ne permet pas une communication de fond. En outre, il se désole d'entendre l'anglais si mal parlé par une bonne partie de l'élite européenne.

Pragmatique, Stéphane Lopez, de l'OIF, a souligné que le français n'est guère audible ni visible dans le monde

de la finance, du commerce, du transport (avion), de l'audiovisuel (sauf TV 5) et de la recherche. Mais, en insistant avec raison sur les carences du français, il n'en a pas pour autant développé une stratégie de reconquête. Reconquête que l'exemple québécois, peu souligné ici, a pourtant en partie menée à bien.

En vérité, le français ne doit pas être seulement un rempart contre l'anglicisation mais surtout un passeur entre toutes les langues. Plusieurs orateurs ont aussi souhaité que des liens réels et plus forts soient créés entre culture et économie.

Au cours de ce congrès, il est apparu que l'état du français est vraiment paradoxal. Si dans bon nombre d'esprits il est plutôt en déclin, telle n'est pas la réalité puisque, le plus souvent, la demande de français dépasse l'offre.

Il est vrai que le français est distancé par ceux qui misent sur le profit à court terme plutôt que sur des valeurs durables. Rappelons que la France a défendu l'exception culturelle, s'est opposée à l'unilatéralisation du monde, a soutenu le protocole de Kyoto et a refusé la marchandisation de la culture. Nul doute que les valeurs humanistes du monde sont vraiment portées par une bonne partie du monde francophone et latin.

Il revenait au président Raymond Gevaert de clore les débats en

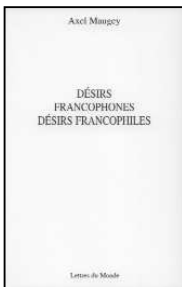
rappelant les trois grands axes sur lesquels s'est déroulé ce congrès. D'abord, l'axe didactique et pédagogique, tourné vers une incessante recherche d'approches nouvelles. Ensuite, l'axe favorisant un multilinguisme et un plurilinguisme renouvelés, c'est-à-dire un immense

besoin d'intercompréhension. Enfin, le troisième axe tourné vers la réalité du français en Europe, porteur de diversité.

Rendez-vous à Québec¹ en 2008, pour un deuxième congrès.

Axel MAUGEY

1. Québec, espace justement de cette Nouvelle France, terre où vient de paraître un très beau livre, sur l'étonnant poète Gaston Miron (*Album Miron*, de Marie-Andrée Beaudet, Montréal, L'Hexagone, 2006 [en vente à la Librairie du Québec à Paris]). Son œuvre, *L'Homme Rapailé*, reste inséparable de sa vie comme de l'évolution du Québec moderne. Pour ceux qui ne connaissent pas encore le personnage, il serait grand temps de l'apprécier.



NDLR : Axel Maugey a enregistré depuis le 5 octobre 2006 et enregistre encore, sur Canal Académie (www.canalacademie.com), une série d'émissions intitulée « Merveilleux francophiles argentins ».

Signalons aussi qu'après avoir reçu la médaille de vermeil décernée par l'Académie française pour l'ensemble de son œuvre, Axel Maugey s'est vu attribuer le Grand prix de la Francophonie 2006 de la Société de géographie pour son ouvrage *Désirs francophones, désirs francophiles* (Éditions Lettres du monde, Paris).

**La date d'échéance de votre abonnement est inscrite
sur l'étiquette de routage de votre revue.**

Vérifiez-la, avant de jeter l'enveloppe.

**C'est à cette date que vous aurez à cœur, nous l'espérons,
de renouveler votre adhésion et votre abonnement.**

Le régime des langues en Suisse

Le français sauvé à Zurich

Reprenant une disposition antérieure, l'article 62 de la Constitution fédérale de la Confédération suisse, daté du 18 avril 1999, stipule que l'instruction publique est du ressort des cantons. La raison tient à la pluralité des langues et cultures. Mais une coordination étant nécessaire, c'est la Conférence des directeurs cantonaux de l'Instruction publique (CDIP) qui en est chargée.

Voyons donc ce qu'elle a fait en matière d'enseignement des langues étrangères à l'école primaire depuis 1975.

I.

Le 30 octobre 1975, la CDIP se prononçait sur l'enseignement de la première langue étrangère à l'école primaire. Elle émettait alors des recommandations selon lesquelles ce devait être l'allemand en Suisse romande et le français en Suisse alémanique et au Tessin italophone, le canton trilingue des Grisons ayant une réglementation spéciale.

II.

La question a été réexaminée ultérieurement par la CDIP, en raison de l'importance prise par l'anglais, et elle a décidé, le 13 novembre 1998, que :

- les recommandations de 1975 concernant l'enseignement d'une deuxième langue nationale à partir de la 4^e ou 5^e année scolaire étaient maintenues ;
- l'anglais deviendrait obligatoire dès la 7^e année scolaire, mais les élèves faibles pourraient en être dispensés ;
- les cantons devraient encourager des projets visant à enseigner encore plus tôt les langues étrangères.

III.

La situation était claire, mais c'était sans compter avec le coup de force des Zurichois, qui, en l'an 2000, donnèrent la préférence à l'anglais. Le 29 octobre 2000, la CDIP de Suisse orientale annonçait que, dorénavant, les élèves de cette partie du pays apprendraient l'anglais en 3^e année scolaire, au lieu de la 7^e ; le français continuerait d'être enseigné, mais à partir de la 5^e année scolaire. Les cantons de la Suisse centrale se sont peu à peu ralliés à cette position, qui résulte de pressions des milieux économiques et des familles. Les

protestations qui se sont élevées, notamment en Suisse romande, ainsi que les discussions qui ont eu lieu au sein de la CDIP, n'ont pu modifier l'attitude des Zurichois et de ceux qui leur emboîtent le pas.

La CDIP a alors adopté, le 25 mars 2004, de nouvelles recommandations qui tendent à ce que, dès 2012 au plus tard, tous les jeunes Suisses apprennent deux langues étrangères, en fait, une langue nationale et l'anglais, l'ordre d'introduction étant laissé à la discrétion des cantons. L'essentiel, a précisé la CDIP, est qu'au terme de leur scolarité obligatoire, les élèves aient atteint le même niveau dans les deux langues.

Entre-temps, une nouvelle initiative populaire pour une seule langue étrangère à l'école primaire a été lancée à Zurich et dans plusieurs cantons de la région. Les auteurs de ce texte entendaient éviter de surcharger les élèves. Cette initiative a été rejetée par le parlement cantonal ou par vote populaire dans cinq cantons : Schaffhouse, Thurgovie, Zoug, Zurich (le 26 novembre 2006) et Schwyz (le 13 décembre 2006). Lucerne doit encore se prononcer.

Ce régime d'une seule langue étrangère (l'anglais) est cependant en vigueur dans le demi-canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures (14 995 habitants).

La décision zurichoise est très importante pour la région et pour le pays, comme la presse l'a souligné. Quant à la directrice de l'Instruction publique du canton de Zurich, elle y voit un « *signe fort pour la Romandie, qui montre que Zurich se soucie de la cohésion nationale et que nous ne voulons pas communiquer en anglais entre nous* ».

IV.

Au 10 février 2007, la situation était donc la suivante :

- dans treize cantons et demi-cantons germanophones (Argovie, Appenzell Rhodes-Extérieures, Glaris, Lucerne – sous réserve du vote à venir –, Obwald, Nidwald, Schaffhouse, Schwyz, Saint-Gall, Thurgovie, Uri, Zoug et Zurich), l'anglais est enseigné dès la 3^e année scolaire (à Zurich, dès la 2^e) et le français à partir de la 5^e année ;
- dans le demi-canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures, seul l'anglais est enseigné à l'école primaire ;
- dans les cantons et demi-cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Berne et Soleure, ainsi que dans la partie germanophone des cantons de Fribourg

et du Valais, le français est enseigné dès la 3^e année scolaire et l'anglais à compter de la 5^e ;

– dans les six cantons en totalité ou en majorité francophones (Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais et Vaud), ainsi que dans le Jura bernois, l'allemand est enseigné dès la 3^e année scolaire et l'anglais à partir de la 5^e ;

– le Tessin italophone met l'accent sur l'étude des langues : le français est enseigné de la 3^e à la 7^e année scolaire, l'allemand de la 7^e à la 9^e et l'anglais est obligatoire en 8^e et 9^e années ;

– le canton trilingue des Grisons bénéficie d'un régime particulier.

Cette situation complexe, à l'image du pays, sera-t-elle modifiée par le projet de loi fédérale sur les langues, dont le Parlement est saisi ? Il contient, en effet, un article stipulant que la Confédération et les cantons devront favoriser l'enseignement d'une langue nationale comme première langue étrangère.

Étienne BOURGNON
Cercle François-Seydoux

Si vous souhaitez que nous adressions un numéro de *DLF* à l'un ou l'autre de vos amis, il vous suffit de recopier ou de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer à *DLF*, 20, rue Henri-Barbusse, 75005 Paris.

M. (en capitales)

suggère à Défense de la langue française d'envoyer gratuitement un numéro à :

M. ou M^{me} (en capitales)

.....

Adresse :

.....

M. ou M^{me} (en capitales)

.....

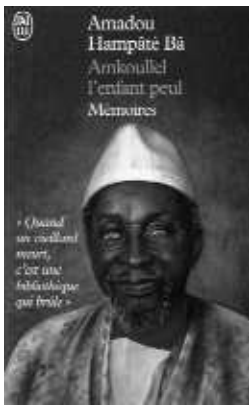
Adresse :

.....

D'Amadou Hampâté Bâ

En nous signalant cet extrait d'*Amkoullel, l'enfant peul*, notre administrateur Jacques-Yves du Brusle de Rouvroy nous invite à lire ou à relire ce premier tome des mémoires d'Amadou Hampâté Bâ (J'ai lu, 2000).

Hampâté Bâ (1900 ou 1901 - 1991), descendant d'une noble famille peule, est un écrivain et ethnologue malien. C'est lui qui, à l'Unesco en 1960, prononça cette phrase devenue proverbiale : « *En Afrique, quand un vieillard meurt, c'est une bibliothèque qui brûle.* »



Une entreprise de colonisation n'est jamais une entreprise philanthropique, sinon en paroles. L'un des buts de toute colonisation, sous quelques cieux et en quelque époque que ce soit, a toujours été de commencer par défricher le terrain conquis, car on ne sème bien ni dans un terrain planté ni dans la jachère. Il faut

d'abord arracher des esprits, comme de mauvaises herbes, les valeurs, coutumes et cultures locales pour pouvoir y semer à leur place les valeurs, les coutumes et la culture du colonisateur, considérées comme supérieures et seules valables. Et quel meilleur moyen d'y parvenir que l'école ?

Mais, comme il est dit dans le conte Kaïdara, toute chose a nécessairement une face diurne et une face nocturne. Rien, en ce bas monde, n'est jamais mauvais de A jusqu'à Z et la colonisation eut aussi des aspects positifs, qui ne nous étaient peut-être pas destinés à l'origine mais dont nous avons hérité et qu'il nous appartient d'utiliser au mieux. Parmi eux, je citerai surtout l'héritage de la langue du colonisateur en tant qu'instrument précieux de communication entre ethnies qui ne parlaient pas la même langue et moyen d'ouverture sur le monde extérieur – à condition de ne pas laisser mourir les langues locales, qui sont le véhicule de notre culture et de notre identité.

LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

de la Francophonie

de chez nous

et d'ailleurs

● AUTRICHE :

Afin de renforcer les compétences de travail en français de 200 diplomates et fonctionnaires autrichiens chargés du suivi des dossiers européens, un mémorandum pour la mise en œuvre d'un programme pluriannuel de formation au français a été signé à Vienne (11 septembre 2006), avec l'appui de l'OIF*, de la Communauté française de Belgique, de la France et du Luxembourg.

Rappelons que l'Autriche est observateur de l'OIF depuis novembre 2004.

● BELGIQUE :

– Pour fêter à la fois le cinquantenaire du traité de Rome et celui de la publication de *Tempo di Roma*, roman du Liégeois Alexis Curvers, le 10^e **concours de textes**, organisé (jusqu'au 15 avril) par la **Maison de la Francité**, a pour thème « Mon histoire romaine ».

Règlement sur le site : www.maisondelafrancite.be

– Cédric Fairon, Jean-René Klein et Sébastien Paumier, de l'Université catholique de Louvain (UCL), viennent de publier **Le langage SMS**, étude d'un corpus informatisé, (Presses universitaires de Louvain, 136 p.). À partir des 75 000 messages récoltés, les linguistes ont mené une « étude scientifique de ce langage du 21^e siècle, en cherchant à comprendre son ampleur et ses origines, ainsi qu'en analysant ses répercussions sur la langue française ». (AUF*, 26 janvier 2007.)

● CAMBODGE :

Depuis 1995, rédigé par des journalistes cambodgiens et français, **Cambodge Soir** est publié à Phnom Penh, avec le soutien de l'OIF*. Ce quotidien généraliste est tiré à 3 000 exemplaires.

Courriel : cambodgesoirpnh@online.com.kh

● IRAK :

Depuis le début de l'année 2006, le trimestriel francophone irakien **Bagdad magazine** est de nouveau édité (après 3 ans de suspension). Son objectif : « Faire connaître la culture irakienne d'hier et d'aujourd'hui aux lecteurs français et francophones partout dans le monde, et servir de trait d'union [...] entre deux cultures... » (UPF*, octobre 2006.)

● QUÉBEC :

Le 16 novembre 2006, le gouvernement du Québec a annoncé la création du **Centre de la francophonie des Amériques**. Il « aura pour mission de contribuer à la promotion et à la mise en valeur d'une francophonie porteuse d'avenir pour la langue française, par le renforcement et l'enrichissement des relations entre francophones et francophiles du Québec, du Canada et d'ailleurs dans les Amériques... ». Ce Centre ouvrira ses portes en 2008 (année du 400^e anniversaire du Québec).

● Le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, a confié au commissaire roumain, **Leonard Orban**, le portefeuille du **multilinguisme**. Dans *Le Monde* (9 novembre 2006), Thomas Ferenczi soulignait l'importance symbolique de ce poste, « tant la question de la langue est au cœur des réflexions sur l'identité de l'Europe et sur la façon dont celle-ci conçoit son unité ».

● L'unilinguisme est un appauvrissement. Huit Canadiens sur dix sont favorables au bilinguisme de leur pays et la très vaste majorité d'entre eux réclame à ses hommes politiques de maîtriser les deux langues nationales, selon un sondage de radio Canada (publié le 4 février 2007, dans *Le Figaro.fr*).

● VIETNAM :

Le **Courrier du Vietnam** est depuis 1994 un quotidien national en langue française, publié par l'Agence vietnamienne d'information et tiré à près de 5 000 exemplaires. Son édition hebdomadaire *Le Courrier du dimanche* est plus particulièrement destinée aux lecteurs expatriés. Quant à sa version sur l'internet¹, elle offre, outre des rubriques sur l'actualité nationale et internationale, une documentation sur le Vietnam (géographie, histoire, traditions et coutumes, attraits touristiques, etc.).

1. Site : <http://lecourrier.vnagency.com.vn/>

● Sur le site « rue des écoles », **Le Journal de la francophonie** donne, chaque mois, des interviews et des reportages filmés sur la langue française : www.ruedesecoles.com

NDLR : Le 42^e et dernier numéro du *Journal de la Francophonie*, trimestriel publié par l'OIF*, est sorti en décembre 2005. Il a été remplacé par *La Francophonie en brèves*, lettre d'information mensuelle, diffusée sur l'internet : www.francophonie.org/

● À l'initiative du président de l'Ordre des médecins, la toute jeune **Association des Ordres et Collèges des médecins francophones** a organisé sa première conférence le 8 décembre 2006, à Paris : vingt pays¹ étaient représentés autour de l'accès aux soins. (*Bulletin de l'Ordre des médecins*, janvier 2007).

1. Algérie, Cambodge, Congo, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, France, Gabon, Guinée, Liban, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Québec, République centrafricaine, Roumanie, Sénégal, Suisse, Syrie, Tunisie.

● Près de 600 manifestations culturelles ont été ou seront organisées, du 21 septembre 2006 (fête nationale arménienne) au 14 juillet 2007, à l'occasion de l'**Année de l'Arménie en France**. **Charles Aznavour** a donné une soirée de gala, le 17 février, au

profit de l'opération **Jeunes ambassadeurs pour l'Arménie** : plusieurs centaines d'enfants d'Arménie apprenant le français accueillis dans une trentaine de villes françaises. Lors d'un entretien publié dans *Le Monde* (21 février), il dit son amour de la langue française, de sa concision – « *une virgule déplacée et vous inversez le sens d'une phrase* » –, de Victor Hugo, mais aussi des mots simples dont il a fait 800 chansons.

● MAURICE :

– Depuis la rentrée 2006-2007, quarante étudiants, issus de dix-sept pays francophones poursuivent leurs études à l'Institut de la Francophonie pour l'entrepreneuriat (IFE), à Réduit. (AUF, *Lettre*, n° 33)

– Un Campus numérique francophone (CNF) a été inauguré à Réduit, le 30 janvier. Il « *met à la disposition des universitaires de Maurice plus de trente ordinateurs interconnectés et permet notamment l'accès aux quarante-cinq diplômes en ligne proposés par des universités francophones* » (AUF*, 5 février 2007.)

● À l'occasion de la cérémonie des vœux de l'OIF*, le 15 janvier, **M. Abdou Diouf** a rappelé les paroles de Senghor : « *La Francophonie est l'expression d'une certaine culture, d'un certain esprit d'humanisme, d'habitude de penser et de réagir, une manière de poser les problèmes et d'en chercher les solutions.* »

● À noter, même si la présentation de l'éditeur vise les initiés : **Objectif diplomatie. Le français des relations européennes et internationales**, de Laurence Riehl et Michel Soignet (Hachette, 2006, 192 p., 17 €), ou comment faire apprendre le français aux diplomates et fonctionnaires européens et internationaux, en 120 heures.

LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

de la Francophonie

de chez nous

et d'ailleurs

● « *L'accord entre les Nations unies et l'OIF* pour la diffusion de TV5Monde a été prolongé de quatre ans.* » Signé à New York le 18 décembre 2006, cet accord prévoit l'installation en 2007 de trois écrans de télévision supplémentaires dans les principaux lieux publics de l'ONU. La chaîne francophone mettra à la disposition des professeurs de français de l'ONU ses fiches et ressources pédagogiques « Apprendre et enseigner », qui démontrent que le français n'est ni une langue facile ni une langue difficile, mais bien une langue vivante.

● Le bulletin de l'APFF*, *Nouvelles de Flandre*, signale **Le Vocabulaire de la francophonie**. Le dictionnaire du français à travers le monde, sous la direction de Claude Blum et Caroline Moulart (Garnier, « Le nouveau Littré », 2006, 254 p., 68 €). Cet ouvrage « rassemble et définit des mots et des sens de près de soixante origines différentes. Choisies pour leur permanence dans la langue et leur fréquence d'utilisation, les quelque 6 300 entrées de ce corpus sont illustrées par des citations littéraires des grands auteurs de la francophonie. »

● À suivre : une « Cellule de réflexion stratégique de la Francophonie » a été mise en place le 26 février, lors d'une cérémonie présidée par **M. Abdou Diouf**, secrétaire général de l'OIF*.

● **BOLIVIE :**

L'Association des professeurs de français de Bolivie organise, avec le soutien de l'ambassade de France, un congrès pour la diffusion, l'utilisation et l'enseignement du français en Bolivie, les 24, 25 et 26 mai à Cochabamba.

● Le 3^e colloque international de l'**Association des directeurs de centres universitaires d'études françaises pour étudiants étrangers** (ADCUEFE) se tiendra à Besançon les 15 et 16 juin 2007 et portera sur les enjeux et les implications de l'ouverture des filières universitaires francophones aux étudiants étrangers.

Site : <http://cla.univ-fcomte.fr/adcuefe/>

● La FIPF* organise, du 19 au 21 juin 2007, un colloque international, qui aura pour thème : « Le cadre européen, une référence mondiale ? »

Renseignements auprès de Nathalie Levron, courriel : colloque2007@fipf.org

● **ÉTATS-UNIS :**

Le 80^e congrès annuel de l'**AATF*** se tiendra à Baton Rouge, du 12 au 15 juillet 2007, et aura pour thème : « Le français aux États-Unis ».

Site : www.frenchteachers.org/

Françoise MERLE

* AATF: American Association of Teachers of French (Association américaine des professeurs de français)

* APFF : Association pour la promotion de la francophonie en Flandre

* AUF : Agence universitaire de la Francophonie

* FIPF : Fédération internationale des professeurs de français

* OIF : Organisation internationale de la Francophonie

* UPF : Union internationale de la presse francophone.

Succès à Bruxelles

La délégation de DLF Bruxelles-Europe a adressé (le 13 octobre 2006) une lettre à M^{me} Margot Wallström, vice-présidente de la Commission européenne, chargée des Relations institutionnelles et de la Communication, pour protester contre les affichages sur les bâtiments de l'UE à Bruxelles. Nous reproduisons cette lettre et la réponse (13 décembre) du directeur de cabinet du vice-président de la Commission européenne, chargé des affaires administratives, de l'audit et de la lutte antifraude, M. Siim Kallas.

Madame la Vice-Présidente,

Force est de constater qu'en dépit des traités et des déclarations solennelles sur ce qui fait la spécificité de l'Europe, c'est-à-dire sa diversité, l'image de l'Europe renvoyée par le quartier européen est plus proche de Times Square que de la région de Bruxelles-Capitale où il est situé.

Pour les milliers de personnes qui passent chaque jour dans ce quartier de Bruxelles : fonctionnaires, mais aussi groupes de visiteurs, étudiants, professionnels venus des quatre coins de l'Europe et du monde, le premier contact avec les lieux est d'abord visuel : rond-point Schuman, Berlaymont, Charlemagne, Parlement, Comité des Régions, etc. En quelle langue se fait ce premier contact et quel en est l'impact ? L'utilisation presque inconditionnelle de l'anglais sur les murs des bâtiments (voir annexe photos) restera gravée dans la mémoire des visiteurs.

Aux yeux du public, l'image de cette Europe monolingue, reçue en plein visage dans les rues de Bruxelles et en contradiction avec ce qu'elle est censée représenter, ne sera corrigée ni par la publication, en février 2006, du livre blanc sur une politique de communication européenne, ni par les initiatives du commissaire Jan Figel pour encourager le multilinguisme ou le groupe de haut niveau sur



le multilinguisme qu'il vient de créer pour y réfléchir, pas plus que par la consultation des citoyens européens organisée par la Commission dès octobre 2006 dans le cadre de son plan D, dont le programme a d'ailleurs été communiqué en langue unique (EN).

Convaincre, c'est donner l'exemple. Nous pensons donc que cette dérive peut et doit être corrigée, d'une part pour afficher sur les murs une image plurielle, indissociable du projet européen, d'autre part par courtoisie envers les Bruxellois. Le moins que nous puissions attendre en effet des institutions est qu'elles respectent les langues des citoyens de la région bilingue de Bruxelles-Capitale.

Nous nous permettons, par conséquent, de vous suggérer de trouver une autre formule d'affichage pour les campagnes publicitaires de la Commission, par exemple l'utilisation des trois langues de travail de la Commission EN, FR, DE, ou bien les deux langues officielles de Bruxelles-Capitale NL, FR + EN, ou toute autre formule qui éviterait le monolinguisme.

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien porter à cette question et restons dans l'attente de votre réponse.

Veuillez agréer, Madame la Vice-Présidente, l'assurance de notre très haute considération.

Claire GOYER et Roger VANCAMPENHOUT

* * * * *

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Au nom du Vice-Président Siim Kallas, je vous remercie pour vos courriers cités sous référence concernant le multilinguisme qui lui ont été adressés par la Vice-Présidente Margot Wallström.

La Commission européenne est particulièrement sensible au multilinguisme dans sa politique de communication ainsi que le prouve la publication de multiples documents et des sites « internet » dans toutes les langues communautaires.

En ce qui concerne les campagnes ponctuelles de communication des différentes directions générales, le service du Vice-Président Kallas en charge d'autoriser l'utilisation des immeubles de la Commission européenne à Bruxelles (en



NDLR : Ce dessin de Benoît Cliquet illustre *Langues modernes* (janvier 2006), revue de l'Association des professeurs de langues vivantes (www.aplv-languesmodernes.org/).

Avancée

Notre lettre à Margot Wallström n'a pas été envoyée en vain ! À en juger par la campagne de promotion « culture 2007 » de février sur la façade du Berlaymont, l'effort de plurilinguisme est visible dans le bas de l'affiche. Pour la première fois, c'est en quatre langues, anglais, français, allemand et néerlandais que se décline le slogan défini. Un choix qui respecte les trois langues officielles du pays d'accueil, la Belgique. Un changement visible par tous et qui nous encourage à poursuivre nos actions.

Délégation de Bruxelles-Europe

l'occurrence l'OIB) prône le multilinguisme. Dès lors, l'OIB recommande que toute campagne de communication se fasse dans toutes les langues officielles ou au moins dans les trois langues de travail de la Commission. Le choix final de la (des) langue(s) utilisée(s) reste néanmoins du ressort de la direction générale concernée. Cela étant dit, je tiens à vous assurer du fait que mes services ne manqueront pas de poursuivre leurs efforts de sensibilisation des autres services à ce sujet.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, à l'expression de ma haute considération.

Henrik HOLOLEI



L'Académie gardienne de la langue

Les emplois recommandés ou déconseillés*

PARRAINEUR n. m. xx^e siècle. Dérivé de *parrainer*.

Personne physique ou morale qui, pour des raisons de notoriété commerciale, accorde un parrainage.

Le parraineur d'une compétition sportive, d'une manifestation artistique.

Ce terme doit être préféré à l'anglais *sponsor*.

PASSÉ, -ÉE adj. et n. XII^e siècle. Participe passé de *passer*.

1. Adj. 1. Qui n'est plus, qui appartient à un temps révolu. *Le temps passé. Au temps passé.* [...]

2. Qui a perdu son éclat, sa fraîcheur. *Une couleur passée. Une étoffe passée.* [...]

3. GRAMM. Se dit de certaines formes verbales composées qui marquent l'antériorité d'une action par rapport au moment de l'énonciation ou à un moment pris comme repère. *Subjonctif, conditionnel, impératif infinitif passé. Participe passé, voir participe.*

II. N. m. 1. Temps, époque qui précède le moment présent. *Le passé, le présent et l'avenir.* [...]

2. Par méton. L'ensemble des événements qui se sont produits avant le moment présent, qui appartiennent à un temps révolu. *Idéaliser le passé. Faire table rase du passé.* [...]

Spécialt. L'ensemble des événements et des faits qui ont marqué l'existence d'un individu, la vie d'un groupe ; ce qui constitue leur histoire. *Le passé d'un peuple, d'une nation.* [...]

3. GRAMM. *Les temps du passé*, l'ensemble des temps exprimant une action antérieure au moment de l'énonciation. *Futur du passé ou dans le passé, voir futur. Irréel du passé, voir irréel.*

Passé simple ou, vieilli, *passé défini*, temps simple de l'indicatif qui permet d'envisager dans sa totalité une action entièrement achevée au moment de l'énonciation. *Mettre, conjuguer un verbe au passé simple.* Le passé simple, parfois appelé *passé historique*, est avec l'imparfait un des temps du récit. Le passé simple peut exprimer une durée plus ou moins longue, mais toujours déterminée, comme dans les phrases « *Mathusalem vécut 969 ans* » ou « *Il sursauta à ce bruit* ». Dans la phrase « *Il était encore lycéen quand la guerre éclata* », le passé simple introduit un événement survenant au cours d'une période évoquée à l'imparfait.

Passé composé ou, vieilli, *passé indéfini*, temps composé de l'indicatif qui présente une action achevée au moment de l'énonciation en la considérant dans son rapport avec le présent. Dans les phrases « *L'ère chrétienne a commencé il y a 2 000 ans* » et « *On ne lui a remis qu'hier son diplôme* », le passé composé souligne le lien entre l'action et le moment de l'énonciation. **Le passé composé ne peut remplacer le passé simple dans tous ses emplois.**

Emplois particuliers du passé composé. Dans une proposition subordonnée hypothétique, pour exprimer une action antérieure à celle de la principale, elle-même au futur : « *Si vous avez fini à temps, nous sortirons* ». Pour conférer à un fait souvent constaté la portée d'une vérité générale : « *La discorde a toujours régné dans l'univers* ». Dans l'usage courant, pour présenter un fait à venir mais considéré comme déjà accompli : « *J'ai fini dans cinq minutes* ».

Passé antérieur voir à *antérieur*. *Passé surcomposé*, temps surcomposé formé à partir du passé composé, comme dans : « *J'ai eu fini* ».

4. BRODERIE. Point plat où la soie, le coton couvrent également le dessus et le dessous de l'étoffe et qui permet de remplir entièrement un motif, un dessin.

5. CHORÉGR. Syn. de *contretemps*.

* Extraits du fascicule PARFUM à PATTE (4 octobre 2006) de la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*. Les fascicules sont publiés par le *Journal officiel*, au fur et à mesure de l'avancement des travaux de l'Académie, et sur l'internet : <http://atilf.atilf.fr/academie9.htm>

Mots en péril

FACONDE n.f. Facilité d'élocution, loquacité. Du latin *facundia*, « éloquence ».
« *Derrière chaque siècle exerçant sa faconde,
Et d'un vague intérêt fatiguant tout le monde.* » (Delille.)

FEUILLISTE n.m. Celui qui fait métier d'écrire des feuilles périodiques, mot pris en mauvaise part.
« *Tous les insectes, les moustiques, les cousins, les critiques, les maringouins, les envieux, les feuellistes, les libraires, les censeurs, et tout ce qui s'attache à la peau des malheureux gens de lettres...* » (Beaumarchais.)

FOISON n.f. du latin *fusio*, écoulement. Très grande quantité.
« *Je vois donc des foisons de religions en plusieurs endroits du monde et dans tous les temps.* » (Pascal.)

FORLONGER v. intr. Terme de vénerie, fait de *fors*, « hors », et *longer*, voulant dire avoir beaucoup d'avance sur les chiens, en parlant du cerf.
« *Ce cerf forlonge.* » (Littré.)

Le verbe réfléchi *se forlonger* signifie : **1.** S'éloigner, s'écarter.

« *La chasse tourna du côté de Dourdan et se forlongea si bien que le roi s'en revint extrêmement tard.* » (Saint-Simon.)

2. Traîner en longueur.

« *Le colloque d'Effiat et des siens me parut se forlonger et je m'en allai vers eux.* »
(Saint-Simon.)

FOUCADE n. f. Altération de *fougade*, dérivé de *fougue*. Élan impétueux et désordonné, emportement passager.

« *Quand le grand Timothée, de sa main fusillarde,
Pinçottoit un assaut sur sa harpe nazarde,
Il mettoit en foucade Alexandre le Grand.* » (Auffray, cité par Littré.)

FRAGRANCE n.f. Du latin *fragro, fragrare*, « exhaler une odeur ». Aujourd'hui, parfum.

« *Une fragrance de fleurs et d'aromates.* » (Th. Gautier.)

FRAGRANT, ANTE adj. Parfumé.

« *Il est des jours [...]
Tout bleus, tout nuancés d'éclatantes couleurs,
Tout trempés de rosée et tout fragrants d'odeurs.* » (Lamartine.)

FRUITION n.f. Du verbe latin déponent *fruor, frui*, « avoir la jouissance ». Action de jouir.

« *Fruition de l'éternelle et perpétuelle gloire.* » (Marot.)

Jean TRIBOUILLARD

Acceptions et mots nouveaux*

PAVÉ TACTILE (pour *touch pad, track pad*) : Dispositif de pointage et de navigation, qui comporte une surface plane sur laquelle on déplace le doigt.

MAISON MOBILE (pour *mobile home*) : Construction préfabriquée transportable qui peut servir d'habitation.

1. Ces deux termes, appartenant respectivement au « Vocabulaire de l'informatique » et au « Vocabulaire de l'urbanisme », ont été publiés au *Journal officiel* du 3 janvier 2007.

DURABILITÉ. Synonyme : **CARACTÈRE DURABLE** (pour *sustainability*) : Caractéristique d'une politique qui peut être durablement menée ou d'une évolution susceptible de se poursuivre sans compromettre l'avenir.

INSTRUCTIONS. Synonyme : **CONSIGNES** (pour *brief, équivalent admis*) : Informations ou directives présentées aux différents acteurs d'une opération avant le début de celle-ci.

Note : Le terme *brief* est employé dans le vocabulaire militaire.

INSTRUIRE (pour *brief [to]*) : Présenter aux acteurs concernés des informations ou des directives relatives à une opération avant le début de celle-ci.

Note : Selon le contexte, il est possible de recourir également à des expressions telles que *donner des consignes, donner des instructions, mettre au courant*.

POINT DE PRESSE (pour *press briefing*) : Séance d'information destinée aux journalistes pour faire le point sur un sujet ou une situation.

RÉUNION-BILAN (pour *debriefing, équivalent admis*) : Réunion destinée à rendre compte d'une opération pour faire le point sur sa réalisation et ses résultats, et éventuellement décider de la suite à donner.

Note : Le terme *debriefing* est employé dans le vocabulaire militaire.

Voir aussi : réunion préparatoire.

RÉUNION PRÉPARATOIRE (pour *briefing, équivalent admis*) : Présentation aux acteurs concernés des informations ou des directives relatives à une opération avant le début de celle-ci.

Note : Le terme *briefing* est employé dans le vocabulaire militaire.

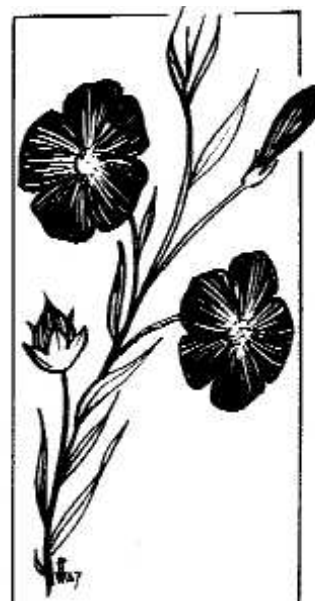
* Extraits de « Vocabulaire général » adopté par la Commission générale de terminologie, et publié au *Journal officiel* le 27 décembre 2006, consultables sur CRITER, base de données terminologiques de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France : www.culture.gouv.fr/culture/dglf/

Brève incursion en Picardie

D' agréables vacances en Picardie et dans la belle province d'Artois, qui recèle tant de souvenirs majeurs de l'histoire de France, invitent à quelques remarques linguistiques. Le parler traditionnel est le picard, à l'origine de mots passés en français. La prononciation aime les *ch* à la place des *ss* de telle sorte qu'on parle de *chuque* pour « sucre » tandis que les *eau* se prononcent *iau*. C'est avec une note de sympathie chaleureuse qu'on dit *tchou* et *tiot* pour « petit » : *mon tchou fieu* (fils).

Dans les beaux champs, bien travaillés, prospèrent la fève et le pois, la carotte et les choux, les poireaux à côté des céréales habituelles, et le lin est largement en honneur. Toute cette région a gardé son attachement aux matériaux textiles : la bonneterie avait été pendant des siècles la principale activité de la région d'Harbonnières et les villageois vivaient en partie du tissage des bas. On parlait de **faiseurs de bas** (au métier), des bas de laine fine, comportant de savantes diminutions terminées par des couseuses. Un métier produisait une douzaine de bas par semaine. Les pannes étaient réparées par des **armuriers**, également serruriers. Les **tricotiers** ou **tricoteurs** et **tricoteuses** travaillaient à la main. Ensuite des ateliers collectifs, voire des usines ont regroupé les artisans dans des **fabriques**.

Tout cela a été balayé par la concurrence étrangère, mais actuellement, les belles tiges de lin, fauchées à la fin de juillet et ensuite soumises au **teillage**, font



l'objet d'un intense commerce avec la Chine – si les conditions de travail permettent une production à bas prix dans ce grand pays en expansion, on ne parvient pas à y produire cette plante textile.

Le vocabulaire de la campagne picarde mérite attention. On parlait de **ménager** pour un cultivateur possédant ou louant un lopin de terre, mais devant emprunter un cheval pour le cultiver. Sans terre et sans cheval, un **manouvrier** louait ses bras. Un **basculeur** était un ouvrier chargé de peser les betteraves à l'arrivée à la sucrerie. Longtemps, la culture de cette précieuse plante a nécessité une main-d'œuvre abondante, spécialement au moment de la récolte. On travaillait à la main, avec un petit fourchon qui permettait d'extraire la racine assez engagée dans le sol. Une autre opération consommait beaucoup de main-d'œuvre, belge en particulier : le **démariage** des betteraves. C'était la conséquence obligée d'une particularité de la semence de cette plante : plusieurs fruits

secs sont soudés, donnant lieu à la germination de plusieurs plantules conjointes. Plus tard, celles-ci se nuiraient et on ne devait garder que la plus belle, pied après pied, dans les rangs qui filaient dans l'infini de ces vastes plaines... Des travaux d'amélioration ont réussi à supprimer cette particularité naturelle qui fut

longtemps un gros inconvénient.

Choque désignait une souche d'arbre laissée en place. Au lieu de *fardier*, on parlait de **binard** pour un chariot destiné au transport des troncs d'arbre, d'où le verbe **embinarder**. Un **chaufournier** s'occupait de fours à chaux et un **cirier** vendait chandelles, cierges et bougies.

* * * * *

Dans un livre consacré à l'histoire régionale (E. Legenne. *Les Ricochets de l'Histoire. Harbonnières, village picard*. Amiens, 1980), sont rassemblées des informations intéressantes l'histoire et celle de nos langues régionales. Le 23 avril 1848 eut lieu pour la première fois une élection au suffrage universel. La consultation de la liste des électeurs, permet de noter des noms typiques. Cette brève liste souligne souvent les activités professionnelles, par exemple : *Tétard, Jean-François cultivateur, dit Verte, Devillers Jean-Baptiste, journalier, dit 40 hommes* (témoignage de sa force peu commune)... Parmi les surnoms, on remarque *Légionnaire, Vétéran, Grenadier, Tambour* – l'époque des guerres napoléoniennes n'était pas éloignée...

Les noms propres trouvent bien souvent leur origine dans ces surnoms donnés d'abord à un individu, puis passés à la descendance en perdant leur raison. On connaît ainsi des *Beltête, Blondelle, Comère, Cramoisy, Grandhomme, Leblanc* et *Lebrun, Ledoux* et *Lesage, Léger, Morel* (parce

que noirâtre de peau). *Piot* (petit) et *Vaillant* précisent les qualités propres d'un individu. D'autres surnoms se rapportent à une origine géographique : *Decorbie, Deflandre, Devillers, Dumont* et *Duval, Normand, Picard, Bourguignon*... La profession apparaît avec *Boucher, Capelier* (chapelier), *Carrier, Fouquart* ou *Fourque* (depuis fourche), *Thuillier* (marchand de tuiles), *Masson, Lemaire* (mayeur et aussi marguillier, régisseur)...

Animaux et plantes sont présents dans cet éventail de surnoms probablement d'origine professionnelle : *Goret, Lecat, Lalouette, Mouton, Defruit, Dubois, Dubuisson, Duchesne, Labruyère, Poiré*... Fréquent dans la région de Péronne, le mot *Etévé* signifiait « enfant trouvé vivant ». Ces termes figuraient déjà sur des registres paroissiaux du XVII^e siècle.

Les carrières de pierre blanche, un calcaire tendre datant de l'âge du crétacé, sont assez rares, ce qui entraîne le recours à la brique, d'ailleurs exploitée avec grand art. Cette particularité géologique explique probablement la fréquence des noms

en *alb-* et *aub-* tels qu'*Aubin, Catalbin*, que l'on constate sur les cartes et dans les listes de patronymes.

Que de souvenirs émouvants de l'histoire de France avec Crécy, Azincourt, Calais et l'ombre du roi d'Angleterre Henri III, Péronne et Louis XI, la reprise de l'Artois par les armées de Louis XIV ! On songe au

siège d'Arras et à la célèbre scène de Cyrano de Bergerac où le pâtissier Ragueneau soulage les habitants affamés en leur ouvrant les coffres chargés de vivres du carrosse de Roxane venue retrouver son bien-aimé au combat...

Pierre DELAVEAU

De la bouteille au fiasco

Avez-vous jamais pensé à rapprocher le mot *bouteille* et le mot *fiasco* ?

Celui-ci est déjà très riche, puisqu'il fut introduit en français par Stendhal vers 1822¹, alors que Montaigne en avait lui-même tiré le mot *fiasque*, mais pour désigner, au masculin, une mesure de capacité, avant que ce terme ne prenne le sens actuel, puis se féminise.

Si la fiasque est bien une sorte de bouteille, cependant on ne voit guère d'analogie *a priori* entre la bouteille et le fiasco, surtout sous la plume de Stendhal...

Et pourtant, cet écrivain, qui l'avait spécialisé comme on le sait, emprunta le mot à l'expression italienne *far fiasco*, « essayer un échec » en argot théâtral. Vous ne voyez toujours pas le rapport avec une bouteille ? Alors vous

serez aussi surpris que moi d'apprendre que le mot *fiasco* – qui, rappelons-le, nous a donné *fiasque* – est un calque en italien de *bouteille* au sens d'« erreur », mot employé en français au XVIII^e siècle pour désigner les erreurs de langage des comédiens italiens venus jouer dans notre pays.

C'est Alain Rey qui nous l'apprend, mais Furetière connaissait déjà ce sens en 1690 : « Bouteille *se dit aussi, au Collège, des fautes, des solécismes qu'on fait, soit en parlant, soit en écrivant.* » *L'Encyclopédie universelle du XX^e siècle* (1904) a relevé aussi ce sens, mais dans le *Dictionnaire de Trévoux* (1743), on lit « *s'est dit* » avec le même contexte. Y aurait-il d'autres sources attestant cet emploi, qui nous expliqueraient ce sens figuré ?

Jacques GROLEAU

1. NDLR : Dans le sens de « défaillance sexuelle ».

Donnez-vous la peine d'entrer !

Rentrer signifie essentiellement « **entrer de nouveau** ». Le préfixe *re* (*r*) est très souvent employé abusivement et il devrait pouvoir être remplacé par *de nouveau*. Étudions quelques exemples.



- *On ne rentre pas quelque part* lorsqu'on y va pour la première fois ; tout simplement, **on y entre**, et n'oublions pas que, s'il s'agit d'un lieu public ou fréquenté par le public, l'homme doit passer devant – et donc avant – la femme... afin de la protéger. De même, l'homme sort le premier d'un restaurant. Dans un escalier, traditionnellement, il monte et même descend le premier.

- Trop souvent, on entend des phrases telles que : *Quand la cliente est rentrée dans le magasin...* Elle y revient donc, mais on dira

alors plutôt qu'elle **est revenue** dans le magasin, ou qu'elle y **est retournée**, contente ou mécontente. En général, seule est correcte l'expression : **elle y entre**, du moins, là encore, si c'est la première fois.

- Pas davantage, on ne peut déclarer qu'*Untel est rentré au gouvernement*, même s'il y a de nombreux changements qui conduisent parfois à penser qu'on prend les mêmes et qu'on recommence. On dira éventuellement qu'il y **est entré de nouveau**... mais il vaudrait mieux ne pas avoir à le dire car cela reviendrait à se demander pourquoi il en était parti.

- À la radio, j'ai entendu : *La lumière rentre*, dans un propos qui vantait l'entrée merveilleuse de la lumière. Alors, pourquoi ne pas dire **entre** tout simplement : **laissons-la entrer**, l'heureuse lumière.

- *Rentrer dans la foule* est de toute façon affreux dans tous les sens du terme. **Entrer dans la foule** est déjà assez bouleversant, si c'est par accident.

- Peu glorieuse, cette phrase qui exprimait récemment que telle mesure allait *rentrer en application*. La loi est très souvent obscure, mais cette vilaine incorrection était vraiment trop apparente.

● Encore à la radio, un présentateur a déclaré : « *Le président de la République a voulu rentrer dans les détails.* » Il fallait dire **entrer**.

● Mais sourions ! Une personne interviewée a évoqué sa décision de s'adonner au commerce des chevaux : « *Quand ch'uis rentré dans le cheval...* » Tant mieux pour elle si cela lui a plu, mais c'est affreux !

En revanche, on parlera de **la rentrée des classes**, parce que la plupart des élèves en sont sortis l'année précédente. Même si l'on doit dire que **les tout-petits vont entrer en classe pour la première fois**, l'expression **rentrée des classes** est consacrée, de même que celle de **rentrée universitaire** : c'est ainsi.

Et on dira aussi, à juste titre : **ceux qui rentrent tard chez eux** après une lourde journée de travail, car il s'agit ici d'un retour, d'un mouvement en arrière.

Pour conclure ces propos, chaque fois que l'on aura envie de dire *rentrer*, demandons-nous si nous ne pourrions pas utiliser aussi bien **entrer**.

Jean-Marie DUBOIS de MONTREYNAUD

A n a n a s

C'est un emprunt à la langue tupi-guarani, de la famille malayo-polynésienne. Les Indiens du Brésil et du Paraguay usent du mot *nana*, qui signifie « parfum ». Pour définir le fruit que nous connaissons, ils disent *ana ana*, « parfum des parfums ». Les Portugais ont rapporté et le fruit et le mot dans la péninsule Ibérique où les Espagnols, eu égard à sa ressemblance avec une grosse pomme de pin, l'ont nommé *piña de America*. Les Anglais les ont imités et



ont nommé le fruit *pineapple*, « pomme de pin ».

Attention : pas plus que le palmier, qu'il soit cocotier ou dattier, l'ananas n'est un arbre. C'est une plante monocotylédone, de la famille des broméliacées.

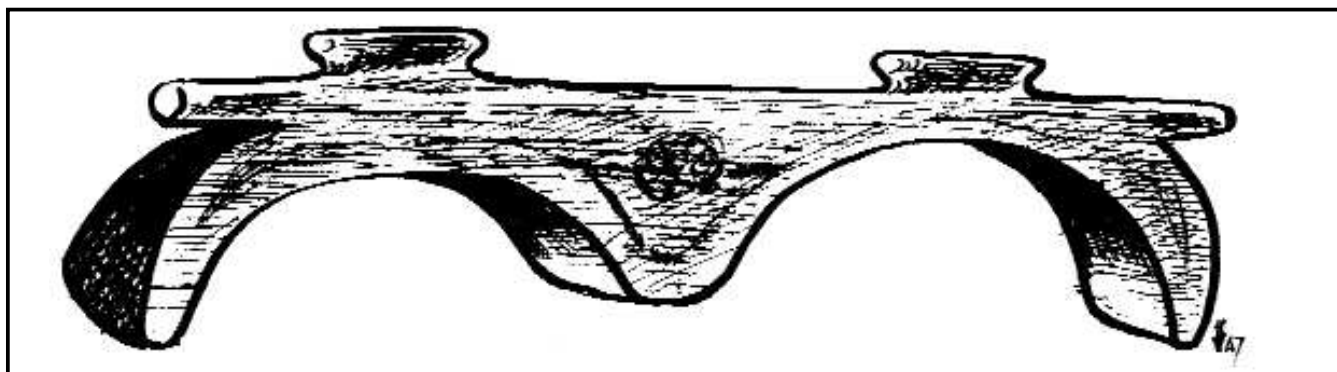
Chateaubriand, dans son *Voyage en Amérique*, nous a ainsi abusés en prétendant qu'il s'était allongé à l'ombre d'un ananas.

Bernie de TOURS

Enjoindre

Emprunté au latin *jugum*, le mot *joug* désigne, au sens propre, la pièce de bois qu'on attache (ou attachait) sur la tête des bœufs pour les atteler.

« *Il fallait mettre au joug deux taureaux furieux.* » (Corneille.)



Mais, parce que l'espèce des bœufs d'attelage a pratiquement disparu, le terme considéré n'est plus guère employé qu'au sens figuré de contrainte matérielle ou morale exercée à l'encontre de quelqu'un :

[la rime] « *Au joug de la raison sans peine elle fléchit,
Et, loin de la gêner, la sert et l'enrichit.* » (Boileau.)

« *Le peuple de Paris a secoué le joug qu'on essayait de lui imposer.* »
(Adamov.)

Sont issus de la même origine latine le verbe *joindre* et tous les mots qui en dérivent. Parmi les éléments de cette famille, j'aimerais m'attarder quelque peu sur le verbe *enjoindre* signifiant « imposer, ordonner expressément », dont certains usagers, semble-t-il, font un transitif direct alors qu'il appelle un complément d'attribution, comme dans les citations suivantes :

« *Tarchetius bailla les deux jumeaux à un nommé Teratius, luy enjoignant de les faire mourir.* » (Amyot.)

« *On enjoignit à tous les officiers de se rendre à leur poste.* » (Acad.)

« *Il nous est à tous deux expressément enjoint
De l'envoyer à Rome et de n'y manquer point.* » (Mairet.)

Voici ce qu'à cet égard on peut lire dans les ouvrages qui suivent :

– *Les Difficultés du français*, de Jean-Paul Colin (Les Usuels du Robert).

« *Enjoindre. Ce verbe, synonyme d'ordonner, prescrire, etc., se construit de la même manière. On dira donc : il leur a enjoint de... et non pas : il les a*

enjoins de..., *comme on l'entend souvent dans les médias. La phrase suivante est correcte* : "L'ordre du prince de Condé, enjoignant au colonel de regagner Dole au plus tôt avec toutes ses troupes, lui parut si aberrant qu'il faillit passer outre." (A. Besson.) »

– Le *Dictionnaire des difficultés du français moderne*, de Joseph Hanse :
« *Enjoindre. Ne pas dire avec de rares auteurs* : enjoindre quelqu'un de faire quelque chose. On enjoint à quelqu'un de faire quelque chose. »

Nous concluons en disant, au sujet de l'emploi du verbe *enjoindre*, que la cause est entendue.

Jean TRIBOUILLARD

Meurtrier, assassin

Les automobilistes qui provoquent des accidents dramatiques et mortels sont régulièrement marqués du mot « assassin », substantif utilisé pour sa puissance évocatrice, qui frappe les esprits.

Les magistrats, la loi, la justice établissent une différence importante entre *assassin* et *meurtrier*, différence qui a de lourdes conséquences sur la sanction frappant le coupable.

Dans les films et feuilletons, les deux sont souvent confondus bien à tort.

Le meurtrier est celui qui commet un

homicide volontaire mais spontané, sous l'effet de circonstances imprévues.

L'assassin, en revanche, ajoute à la gravité de l'acte celle de la préméditation : il l'avait voulu, préparé, décidé à l'avance.

Ce qui complique les choses, c'est qu'il n'existe aucun verbe correspondant à *meurtrier*, et qu'*assassiner* doit être appliqué dans les deux cas (*meurtrir* équivaut à blesser, mais pas à tuer).

Jacques PÉPIN

Nom d'une pipe !

Natif d'Amérique, introduit au XVII^e siècle en France par notre très célèbre Jean Nicot, le tabac n'était pas alors connu sous son nom actuel, mais sous celui d'**herbe à Nicot**. On le nommait aussi parfois **pétun**, mot guarani importé par les Portugais : « *On fait des sacrifices de pétun* » (Chateaubriand. *Atala*. Prologue). Le verbe **pétuner**, qui en dérive, était encore employé au XX^e siècle par certains auteurs, notamment par Léo Malet, dont le héros Nestor Burma est bien connu des amateurs de romans policiers. La cigarette n'apparut qu'aux alentours de 1830. Auparavant, l'herbe à Nicot était soit prisée, soit fumée (ou pétunée !), ce qui impliquait l'usage d'un instrument, la pipe (issue d'une base *pip-*, onomatopée simulant le gazouillis de jeunes oiseaux, d'où **piper**, « imiter le cri d'oiseaux pour les chasser », à l'aide d'une petite flûte, d'un chalumeau, d'un tuyau).

Cet objet existe depuis fort longtemps et son invention n'est nullement liée à l'usage du tabac. La pipe est représentée, par exemple, sur une fresque de Pompéi. Les matières les plus variées ont servi à sa fabrication. Laissons-les toutes de côté à l'exception de l'argile, non point l'ordinaire, qui ne convenait pas, mais une argile très fine dépourvue d'oxyde de fer. Après

l'avoir laissée tremper dans une cuve en bois, on en prélevait la quantité nécessaire pour une pipe. On en faisait à la main un mince rouleau comportant une partie renflée à l'une des extrémités, le futur fourneau. On enfilait dans la longueur de ce rouleau un fil de fer huilé, la **perce**. On plaçait le tout dans un moule en fonte ou en bronze. Avec un **estampeux**, sorte de refouloir, on évidait le fourneau d'un seul coup et on poussait la perce à fond pour le mettre en relation avec le tuyau. On démoulait l'ensemble, on enlevait les bavures à l'aide d'un petit couteau nommé **estriqueux**. On plaçait les pipes ainsi préparées dans une **cazette** à l'intérieur du four de cuisson.



Les artisans rivalisèrent d'imagination pour décorer leurs fourneaux de figures grotesques, à l'origine de l'expression **tête de pipe**. Jadis, on désignait ainsi une personne laide et sottre. De nos jours, on dit encore **par tête de pipe**, c'est-à-dire « par

personne », pour indiquer l'écot qui revient à chacun dans une partie commune où l'on aura peut-être eu l'occasion de **se fendre la pipe**. En médecine, la respiration de l'hémiplégique dans le coma évoque celle du fumeur de bouffarde ; on dit alors que le malade est en train de **fumer la pipe**. Cette manière de respirer n'est pas signe d'un état de santé florissant

et il se pourrait que le malade en vienne à **casser sa pipe** ; quand on saura qu'il n'était pas rare jadis de briser l'écuelle ou la pipe du défunt dans son cercueil avant de l'inhumer*, l'expression paraîtra moins étrange.

Bernard MOREAU-LASTÈRE
Délégation de Bordeaux

* NDLR : Dans un article intitulé « Casser sa pipe » (*DLF*, n° 213, p. 33), Roger Saquetoux nous donnait une autre explication.

À techniques nouvelles, mots nouveaux en relief

Depuis l'invasion de l'informatique, les techniques vont à pas de géant. La plupart, hélas, sont ornées de vocables américains ne correspondant en rien à notre langue, ou sont même employées à contresens. Je laisse à d'autres le soin de batailler sur ce chapitre. Mais il est une technique à laquelle je m'intéresse particulièrement, dont les premières études, théoriques, remontent à l'Antiquité et qui connaît aujourd'hui une renaissance pleine de promesses. Là encore, les Américains ont pris de l'avance, y compris en vocabulaire. Il s'agit d'un département de l'optique, de la 3^e dimension, de la « 3D » enfin, puisqu'il faut l'appeler par son nom. Il s'agit du relief, en photographie, au cinéma ou en vidéo.

À la base, il y a la stéréoscopie. Disons-le, « 3D » en informatique n'est qu'une simple mise en perspective. La forme ne jaillit pas du cadre, alors qu'en 3D stéréoscopique (3D's), on a l'impression de pouvoir toucher l'objet, qu'il fait irruption dans notre vie en trois dimensions, dans la réalité palpable, qu'il s'incarne du monde en 2D pour s'incarner dans le nôtre.

Lorsqu'on parle de « relief », le public s'exclame : « Oui, je connais, ça se regarde avec un binocle rouge et vert ! ». C'est tout à fait réducteur. Il est question, ici, du système déjà utilisé au XIX^e siècle, que l'on revoit en photo, au cinéma et en DVD aujourd'hui, dont le nom, **anaglyphe** ou **anaglypte** (du grec : *anaglyphos*), désignait à l'origine un ouvrage ciselé ou sculpté en relief.

Les inventeurs et expérimentateurs en furent Wilhelm Rollman et Charles d'Almeida (en 1853), et Louis Ducos du Hauron (en 1891). La stéréoscopie



Stéréogramme*

proprement dite est due à l'Anglais Charles Wheatstone ; son lancement, au XIX^e siècle, à la reine Victoria ; et sa fabrication intensive au Français Jules Richard. Le principe repose sur la mise en fonction de deux objectifs synchronisés (si possible !), côte à côte, séparés

de 65 mm en moyenne. Le **couple stéréoscopique** se décrypte en général à l'aide d'un stéréoscope à deux oculaires, qui réalise la « fusion » des deux images.

Stéréoscope : du grec *stereos*, « solide », et de *skopein*, « examiner », le terme est parfait, il n'y a pas à y revenir.

Anaglyphe s'applique au système utilisant un filtre rouge et un filtre vert-cyan (du grec *kuanos*, « bleuté »). Mais le système a été amélioré avec les filtres jaune et bleu des frères Lumière, autorisant les sujets rouge et vert sans éblouissements. Aujourd'hui, on peut également obtenir le relief avec un seul filtre rouge ou un seul filtre cyan.

Les inventeurs et distributeurs ont alors eu besoin de termes spécifiques. Ils m'ont été demandés par Trivision 3D¹, spécialiste en France du matériel concernant le relief, et j'ai formé les termes :

« **Cyanaglypte** » (relief par filtre vert-cyan) ;

« **Carnaglypte** » (relief par filtre rouge).

Euphoniqument, on ne peut ainsi les confondre avec *anaglyphe*.

Depuis le stéréoscope et l'anaglyphe se sont succédé : le relief polarisé (3D polaroid), datant des années 1940, et l'effet Pulfrich, imaginé à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e, qui se base sur le déplacement latéral du sujet ou de la caméra, un œil humain ayant obligatoirement un temps de retard sur l'autre... J'ai donc choisi les termes « **relief cinétique** »² (relief par le mouvement) en hommage à un ami disparu, le sculpteur Nicolas Schöffer,

cinéaste³. Les films de cette sorte peuvent se décrypter confortablement avec un seul filtre fumé.

À la suite des recherches de Dennis Gabor (1900-1979) – prix Nobel de physique, inventeur de l'**holographie** –, les Japonais, notamment, ont mis au point le relief par **hologramme-laser**. Cette dénomination demeure. Les dénominations **relief par barrières de parallaxe**, **par réseaux lenticulaires**, **relief séquentiel**, demeurent, car elles ne violent en rien les règles de notre langue. Un autre système, se basant sur la température des couleurs, est dit « *chromadepth* » par les Américains. L'utilisation de ce vocable n'est pas tolérable en français. J'ai donc suggéré « **stéréochromie** » (de *stereos*, « solide » ; et *chrôma*, « couleur »), qui existait encore dans la première partie du XX^e siècle et désignait, depuis 1875, une « *méthode de fixation des peintures à l'eau sur les murs ou corps solides par une solution de silicate de potassium* ».

J'espère n'être pas tombé à plat, que mon propos aura eu le relief nécessaire à votre compréhension de techniques en pointe, jusqu'à présent mal nommées.

Serge LEBEL

Pour les dictionnaires :

Carnaglypte n. m. Photo-cinéma : procédé stéréoscopique utilisant un filtre rouge donnant une impression de relief.

Cyanaglypte n. m. Photo-cinéma : procédé stéréoscopique utilisant un filtre vert-cyan donnant une impression de relief.

Cinétique adj. Cinéma-photo : procédé stéréoscopique utilisant le déplacement latéral de l'appareil ou des sujets donnant un effet de relief (à l'origine : « effet Pulfrich »).

Stéréochromatisme n. m. Photo-cinéma : procédé stéréoscopique utilisant la chaleur des couleurs du prisme pour donner une impression de relief.

Stéréochromie n. f. Photo-cinéma. Synonyme de *stéréochromatisme*.

1. Trivision 3D, Jean-Marc Henault : www.trivision3d.com

2. Termes utilisés dans *Images en relief*, revue du Stéréo-Club français, 6, avenue André-Yvette, 92700 Colombes, courriel : stereo-club@wanadoo.fr, site : www.stereo-club.fr/

3. Sculpteur d'œuvres mises en mouvement.

* Pour décrypter un stéréogramme, il faut fixer le sujet central, puis « loucher » en divergence et patienter ! On doit finir par obtenir la fusion stéréo, c'est-à-dire le relief.

NDLR : Signalons que trois films en 3D sont actuellement à l'affiche à la Géode (26, avenue Corentin-Cariou, à Paris-19^e). Réservations au 08 92 68 45 40. Site : www.lageode.fr

Fantaisie

Ce texte est destiné à faire revivre un vocabulaire imagé, souvent ignoré des plus jeunes.

Mon vieil ami, qui avait toujours été **valétudinaire**, était devenu **cacochyme**, se repaissant de **fariboles** et de **turlutaines** philosophiques.

Bien que fort bon, il avait un goût vif pour les **nasardes** décochées à ses amis qui ne s'en **esbaudissaient** pas toujours.

Mon ami ayant appris que l'un d'eux s'était déculotté **en tapinois** dans un fourré pour avoir ingéré **force** pruneaux, il le **brocarda** sans ménagement mais chercha à se faire pardonner en offrant quelques **fanfreluches** et un **colifichet** à sa femme, car il n'était pas **ladre**.

Il avait quelque mérite car son **escarcelle** était parfois **étique**. Nous n'en étions pas inquiets, car ce compagnon **facétieux** était assez **madré** pour l'épaissir... Sa nature **égrotante** n'altérait pas son humeur.

Gérard DOUAT

Pour un bon usage des guillemets

À l'écrit, on oubliait d'en mettre. À l'oral, aujourd'hui, on en abuse et souvent mal à propos. C'est pourquoi nous nous permettons de faire une mise au point grammaticale.

La ponctuation – ignorée des Grecs, même si les premiers signes qui la notent furent, paraît-il, inventés au II^e siècle avant J.-C. par Aristophane de Byzance – s'est répandue tardivement.

D'abord limitée aux point, point-virgule et deux-points, elle se rencontre, mais fort irrégulièrement, au IX^e siècle après J.-C., et elle s'enrichira, au fil du temps, de nouveaux signes.

Mais c'est avec l'invention de l'imprimerie que le système se fixe, se complète et acquiert droit de cité, et, à partir du XVII^e siècle, l'usage en paraît bien établi.

Les guillemets apparaissent en 1527, répondant à des besoins dûment codifiés. Pourtant, depuis

quelques années, dans la langue des médias et de plus en plus dans la conversation des particuliers apparaît une inquiétante inflation des guillemets. À quoi cette intempérance répond-elle ?

Le mot provient sans doute du nom ou du prénom de l'imprimeur Guillaume, qui, d'après Ménage, grammairien français du XVII^e siècle, aurait inventé ce signe.

Il a pour fonction de :

1. Signaler dans le discours

- a) soit une citation ;
- b) soit un néologisme, ou un mot emprunté à une langue étrangère, ou

encore une locution inhabituelle.

2. Souligner qu'on ne prend pas à son compte le mot ou la locution qu'on emploie. Par exemple : *C'est une révolution entre guillemets*, c'est-à-dire une prétendue révolution.

Alors que le paragraphe 1 concerne un usage légitime, le paragraphe 2 a entraîné les abus relevés quotidiennement dans la bouche et

sous la plume des journalistes, des gouvernants ou de l'homme de la rue.

On peut y voir une tendance à déguiser sa pensée, appa-

rentée à la langue de bois, qui révèle chez nos contemporains un refus de s'engager ou une volonté de rester prudemment en dehors des problèmes, sans accepter de responsabilité.

Ainsi ce recours dévoyé aux guillemets, à tout et hors de propos, serait, selon nous, un signe des temps, où morale et civisme paraissent des valeurs obsolètes.



Armand HADRIA
Cercle Blaise-Pascal
et **Pierre GAUSSOT**

NDLR : Comme tous les membres du Cercle Blaise-Pascal, Armand Hadria est ingénieur. Quant à Pierre Gaussot, il est professeur agrégé de grammaire.

Les pronoms malmenés

Un pronom est un petit mot dont l'emploi principal est de remplacer un nom, c'est d'ailleurs son sens étymologique. Il existe six sortes de pronoms : possessifs, personnels, démonstratifs, relatifs, interrogatifs, indéfinis. Il ne s'agit pas ici d'en faire l'étude grammaticale, mais de signaler les fautes le plus souvent commises dans leur emploi.

Avec les **pronoms possessifs**, la seule faute souvent rencontrée est l'oubli de l'accent circonflexe à certaines formes, accent qui n'existe pas dans l'adjectif correspondant : *notre pays*, mais *c'est le nôtre* ; *votre idée*, mais *c'est la vôtre*.

Avec les **pronoms démonstratifs**, la règle veut que le pronom soit immédiatement suivi d'un pronom relatif, prépositionnel ou non, ou d'un complément prépositionnel uniquement introduit par *de* : *celui qui lit* ; *celui dont je parle*, *à qui je parle*, *envers qui j'ai une dette* ; *celles de mon pays sont jolies*. Il découle de cette règle qu'on ne peut employer derrière le pronom démonstratif ni adjectif ni participe, ni une autre préposition que *de* ; *je choisis celui qui est capable* (et non « celui capable ») ; *je joins à ma lettre celle qui est écrite par mon père* (et non « celle écrite ») ; *quand je*

prends un train, je choisis celui qui roule le plus vite (et non « celui roulant ») ; *je joins à ma lettre celle qui est écrite pour mon père* (et non « celle pour mon père »).

Il existe un cas où l'on rencontre un adjectif ou un participe derrière un pronom démonstratif, à condition qu'il soit entre virgules et que le pronom relatif ou la préposition *de* soient conservés : *je joins à ma lettre celle, écrite par mon père, qui est plus intéressante* ; *quand je prends un train, je choisis celui, roulant plus vite, qui arrive plus tôt* ; *ces erreurs ou celles, nombreuses pourtant, de l'auteur ne sont pas graves*.

Avec les **pronoms relatifs**, les fautes portent sur *dont*. Ce pronom ne peut se rapporter à un complément accompagné d'une préposition. Il faut le remplacer par *de qui*, pour les personnes et par la forme composée pour les choses : *l'enfant à la famille de qui je m'intéresse* (et non « l'enfant dont je m'intéresse à la famille » ou « l'enfant à la famille dont je m'intéresse ») ; *le livre au contenu duquel je m'intéresse* (et non « le livre dont je m'intéresse au contenu »).

Dont, à l'intérieur de la relative qu'il introduit, ne peut être le complément d'un nom accompagné d'un adjectif

possessif : *je parle à ma mère dont je connais l'intelligence* (et non « dont je connais son intelligence »).

Avec les verbes marquant l'origine, la provenance, *dont* ne s'emploie que pour les personnes : *les ancêtres dont*

il descend (et non « d'où il descend »). Pour les choses, on emploie *d'où* : *la gare d'où je viens* (et non « la gare dont je viens »).

Philippe LASSERRE
Délégation de Bordeaux

Clarté, précision, concision

LA CLARTÉ, la précision, la concision sont les qualités traditionnelles du style militaire, et, pourquoi pas, du style tout court. À première vue ces qualités vont de soi, mais examinons-les tout de même.

La **concision**, d'abord : une circulaire du ministère de la Guerre (1880) en décrit les avantages : « *Il importe que toute autorité, en recevant une dépêche, puisse prendre sa décision immédiatement, sans être obligée de dégager au préalable, des détails inutiles qui l'obscurcissent, la pensée de celui qui lui écrit.* » La concision facilite donc la tâche du lecteur, mais elle demande des efforts au rédacteur, voyez Pascal : « *Mes Révérends Pères, écrit-il, mes lettres n'avaient pas accoutumé de se suivre de si près, ni d'être si étendues. Le peu de temps que*

j'ai eu a été cause de l'un et de l'autre. Je n'ai fait celle-ci plus longue que parce que je n'ai pas eu le loisir de la faire plus courte. »¹ Mais attention, l'excès de concision peut nuire à la clarté : c'est le cas des abréviations et des sigles, qui devraient toujours être explicités au moins une fois. La concision enfin interdit la répétition, or rien ne vaut la répétition pour se faire bien comprendre. Dans toutes les religions les livres saints se répètent énormément, et il y a sûrement une raison.



Ne confondons pas concision et brièveté. La Bruyère, dans la préface à ses *Caractères*, parle de « *maximes courtes et*

1. *Provinciales*, XVI^e Lettre.



concises » ; Balzac, dans le *Colonel Chabert*, fait dire à l'avoué Boucard recevant le colonel :

« *Soyez bref et concis.* » On ne peut pas soupçonner ces maîtres de tomber dans le pléonasme. Pour ne donner qu'un exemple, l'annuaire du téléphone est concis mais il n'est pas bref, il occupe même d'énormes volumes (de papier ou de mémoire électronique, peu importe).

Contrairement à la concision, la brièveté n'est pas une règle de style, c'est un choix de commandement, et qui a de grandes conséquences. Voici ce qu'écrivait le général Patton dans ses *Mémoires* : « *À mon avis, les ordres d'un commandant d'armée ne devraient pas dépasser une page dactylographiée.* »^a La brièveté est le refus de l'ingérence ; elle a ses dangers, et notamment le risque d'omettre des choses importantes : c'est ainsi que Jésus condamne les riches en général (Matthieu 19, 24 et Luc 6, 24) sans se soucier du sort des bons riches. Ce danger est à son comble lorsqu'on cite, pour rester dans le domaine religieux, la célèbre

phrase « *La religion est l'opium du peuple* ». Elle prend un tout autre sens lorsqu'on se donne la peine d'en lire le contexte : « *La religion est le soupir de la créature opprimée, l'âme d'un monde sans cœur, comme elle est l'esprit des conditions sociales d'où l'esprit est exclu. Elle est l'opium du peuple.* »² On voit que l'opium était pris ici au sens d'antalgique (le seul d'ailleurs qu'on connût à l'époque) et non de drogue.

La **précision** elle aussi prête à la critique : on lui préférera l'exactitude, car on peut être précis, très précis même et cependant inexact. Chateaubriand en donne involontairement d'excellents exemples dans ses *Mémoires d'Outre-Tombe*, où les dates sont presque toujours fausses : soit pour le jour, soit pour le mois, soit pour l'année. Quelquefois les erreurs s'ajoutent, comme pour la naissance de Murat, qu'il donne pour le 25 mai 1771³, alors qu'il s'agit du 25 mars 1767 : l'auteur eût été moins précis mais plus exact en écrivant que Murat était né dans le dernier tiers du XVIII^e siècle ! Le danger de la précision, c'est qu'elle donne justement l'illusion de l'exactitude. En

a. *It is my opinion that Army orders should not exceed a page of typewritten text.*

2. Karl Marx, *Critique de la philosophie du droit de Hegel*, 1843.

3. Édition de la Pléiade, tome II, p 197.

réalité, plus un chiffre est précis, plus il court de risques d'être faux.

La **clarté** enfin : elle devrait, du moins à première vue, échapper à toute critique, mais voyons cela de plus près. D'abord une idée fautive peut être claire, et cette clarté la rendra d'autant plus dangereuse : « *Une idée fautive, mais claire et précise, écrivait Tocqueville, aura toujours plus de puissance dans le monde qu'une idée vraie, mais complexe.* »⁴ Joubert allait encore plus loin en faisant remarquer que « *la clarté est tellement un des caractères de la vérité que souvent on la prend pour elle* ». ⁵ Dans cet ordre d'idées, les images, les métaphores, les paraboles, sont spécialement dangereuses, car elles donnent l'illusion de

la clarté. La pensée militaire est riche en images au XIX^e siècle. Plus récemment, nous avons vu le *noyau dur*, le *sanctuaire*, le *parapluie*, belles images, mais les idées étaient-elles justes ? Il n'y a pas que les images : quoi de plus clair qu'un diagramme ? Mais c'est là qu'il faut ouvrir l'œil, car il y a mille manières de le présenter d'une façon mensongère.

Pour conclure, efforçons-nous de pratiquer un style clair, mais pas au détriment de la vérité ; précis, mais surtout exact ; concis, mais tout de même intelligible. Ce style sera-t-il bon ? Ce n'est même pas sûr, car « *l'essence d'un bon style, c'est qu'on ne peut pas le réduire à des règles* ». ^b

Pierre DELOYE

4. *De la démocratie en Amérique* (Librairie de Médicis, 1951, T. I, chap. VIII, p. 236).

5. *Pensées, jugements et notations* (éditions José Corti, 1989, p. 248).

b. *The essence of a sound style is that it cannot be reduced to rules* (Henry Louis Mencken, 1880-1956).

NDLR : Ce texte, remanié avec l'accord de son auteur pour répondre aux contraintes de notre revue, a été publié dans *La Baille* (juillet 2004), revue trimestrielle de l'Association amicale des anciens élèves de l'École navale.

À titre de promotion :
chaque adhérent cité dans la revue
reçoit deux exemplaires supplémentaires de *DLF*.

Extrait de la *Lettre* du CSA*

Accord sylleptique

Une faute d'accord assez surprenante se généralise depuis quelques mois à la télévision et à la radio. Elle consiste à considérer le substantif **personne** comme un nom masculin. D'abord relevée lorsque le nom *personne* était repris par un pronom plus ou moins éloigné : « *Des personnes en situation difficile qui pour la plupart d'entre eux... Les personnes de petite taille aimeraient que le regard sur eux change* », cette confusion persiste aujourd'hui même dans des phrases simples comme l'attestent des exemples récents entendus dans des journaux télévisés : « *5 000 personnes sont morts... Plus de cent personnes étaient présents* ». On peut aussi rapprocher de ces exemples la phrase suivante : « *Trois familles ont reçu ce coup de téléphone. Ils n'osaient y croire* ».

On fait ici l'accord du pronom ou de l'adjectif non pas avec le nom auquel il se rapporte selon les règles grammaticales, mais avec le sens qu'on lui prête. Cet accord dit **sylleptique**, c'est-à-dire selon le sens et non selon la grammaire, a été particulièrement fréquent au XVII^e siècle : « *Les personnes d'esprit ont en eux les semences de toutes les vérités et de tous les sentiments* » (La Bruyère), « *Une personne disait un jour qu'il avait une grande joie et confiance en sortant de la confession* » (Pascal).

Cet accord ne se fait pas en français contemporain. À l'inverse du pronom indéfini masculin singulier : « *Personne n'est parfait* », le substantif *personne* est féminin.

En revanche, la syllepse est obligatoire pour **la plupart de** qui, bien que féminin singulier, joue le rôle de pronom indéfini pluriel. On doit donc dire : « **La plupart des gens le savent** » et non comme on l'entend souvent : « *La plupart des gens le sait* ».

* Numéro 201 (décembre 2006).

LES VERBES FRANÇAIS

VERBES EN *-DRE*

Les verbes de ce sous-groupe sont les moins irréguliers du troisième groupe. Il en existe trente-sept simples et quatre-vingt-dix-neuf avec leurs composés.

A. Verbes ayant un *i* à l'infinitif : verbes en *-INDRE*. Leur participe passé est toujours en *t*.

1. Verbes en *-aindre*

Je crains ; je craignais ; je craignis ; je craindrai(s) ; que je craigne ; que je craignisse ; craignant ; craint(e).

On conjugue ainsi **CONTRAINdre** et **PLAINdre**.

2. Verbes en *-eindre*

Je peins ; je peignais ; je peignis ; je peindrai(s) ; que je peigne ; que je peignisse ; peignant ; peint(e).

On conjugue ainsi les composés de **PEINDRE**, les composés de **TEINDRE** et treize autres verbes : **ASTREINDRE**, **ATTEINDRE**, **AVEINDRE**, **CEINDRE**, **ENCEINDRE**, **ÉPREINDRE**, **ÉTEINDRE**, **ÉTREINDRE**, **FEINDRE**, **ENFREINDRE**, **EMPREINDRE**, **GEINDRE** et **RESTREINDRE**.

3. Verbes en *-oindre*

Je joins ; je joignais ; je joignis ; je joindrai(s) ; que je joigne ; que je joignisse ; joignant ; joint(e).

On conjugue ainsi les composés de **JOINDRE** : **ADJOINDRE**, **CONJOINDRE** (vx et littér.), **DISJOINDRE**, **ENJOINDRE**, **REJOINDRE**.

OINDRE suit aussi ce modèle de conjugaison.

POINDRE a deux sens :

a) transitif, « piquer ». Ce sens a disparu, sauf dans le proverbe : « *Oignez vilain, il vous poindra ; poignez vilain, il vous oindra.* » Il n'a laissé qu'un dérivé, un adjectif venu du participe présent, *poignant(e)* avec le sens de « qui étreint le cœur ».

b) (*À suivre.*)

QUELQUES EXPRESSIONS...

à propos du coude

Huile de coude (ou huile de bras)

Force musculaire, énergie.

« – *Dites-donc, madame Coupeau, cria Virginie qui suivait le travail de la laveuse [...], vous laissez de la crasse, là-bas, dans ce coin. Frottez-moi donc un peu mieux ça ! Gervaise obéit.*

– *Plus on met de l'huile de coude, plus ça reluit, dit sentencieusement Lantier, la bouche pleine de pastilles.* » (Zola.)

Mettre, garder un dossier sous le coude

Le tenir délibérément en attente.

« *Ce projet, pour l'instant, est mis sous le coude.* » (Académie.)

Coude à coude

Très près l'un de l'autre. **Marcher coude à coude**, comme **se serrer les coudes**, symbolise la solidarité, l'action en commun, l'expression redoublée y jouant le même rôle que dans *la main dans la main*.

« *Le sentiment du coude à coude et de la responsabilité mutuelle est très fort dans la famille patriarcale.* » (Daniel-Rops.)

Les expressions **se sentir**, **se tenir les coudes** évoquent l'entraide, elles aussi.

« *L'essentiel demeurerait à ses yeux d'aller de l'avant, avec un esprit de confiance réciproque et la volonté de se sentir les coudes.* » (J. Romains.)

Hausser, lever, plier le coude

C'est boire copieusement.

« *M. le duc en fut si aise qu'il en haussa le coude jusqu'à tenir des propos si joyeux qu'il ne pouvait le croire le lendemain.* » (Saint-Simon.)

Jouer des coudes

Se frayer un passage dans une foule et, abstraitement, se pousser pour réussir.

« *Ah ! qu'importe à Sartre (et c'est sa grandeur) d'avoir triomphé partout pour lui-même, pareil à ceux qui jouent des coudes et qui se poussent aux premières places.* » (Mauriac.)

Ne pas se moucher du coude (ou du pied)

Avoir de grandes prétentions, se croire quelqu'un d'important. (XVII^e s.). Au XVI^e siècle, ces expressions signifiaient plutôt ne pas se laisser tromper.

Jean TRIBOUILLARD

LES FIGURES DE STYLE

Figures de pensée : après *adynaton*, *allusion* et *anacérose* (DLF, n° 213), *allégorie* (n° 214), *anacéphaléose*, *antapodose*, *antéisagoge* (n° 215), *antéoccupation*, *antiparastase*, *antithèse* (n° 216), *apagogie*, *astéisme*, *atténuation* (n° 217) *autocatégorème*, *auxèse*, *dépréciation* (n° 218), *circonlocution* et *diasyrme* (n° 219), *dubitation*, *enthymème* et *épanorthose* (n° 220), *épiphonème*, *épiphrase*, *euphémisme* (n° 221), *gradation*, *hyperbole* et *hypotypose* (n° 222).

IMPRÉCATION n. f. C'est une figure par laquelle le locuteur souhaite du mal ou du malheur à quelqu'un.

« ...Rome, l'unique objet de mon ressentiment !
.....

Rome enfin que je hais parce qu'elle t'honore ! » (Corneille.)

« ... Va-t-en, monstre exécration.
.....

*Puisse le juste ciel dignement te payer
Et puisse ton supplice à jamais effrayer
Tous ceux qui... »* (Racine.)

LITOTE n. f., du grec *litotês*, « simplicité, absence de fioriture ». Cette figure, dans laquelle on dit moins pour faire entendre plus, sert à amplifier l'information, mais elle nécessite la connaissance du contexte, faute de quoi l'amplification pourrait ne pas être comprise.

« Va, je ne te hais point ! » (Corneille.)

La signification est : « Non seulement, je ne te hais point, mais je t'aime ». Sans la connaissance du contexte, la signification serait simplement : « Va, je ne t'en veux pas ! »

C'est vrai, tu n'es pas si mauvais que ça ! C'est ce que dirait un professeur à un élève à qui il veut faire entendre qu'il est bon.

MÉTAPHRASE n. f., du grec *metaphrasis*, « manière de s'exprimer en de nouveaux termes ». Dans cette figure, on reprend une expression par une autre beaucoup plus concise.

« Un mal qui répand la terreur
Mal que le ciel en sa fureur
Inventa pour punir les crimes de la terre,
La peste (puisqu'il faut l'appeler par son nom)... » (La Fontaine.)

Courrier des internautes

Q. : *Si l'on admet bien qu'un ministre puisse faire le discours de clôture d'un colloque, peut-on dire qu'un appel d'offres est clôturé ou clos ? Autrement dit, peut-on dire l'un ou l'autre ? J'ai du mal à utiliser le mot **clôturé** au sens de « terminé, achevé ».*

R. : Nous sommes là, une fois de plus, devant une querelle de spécialistes, en désaccord sur le choix à faire. Dans la huitième édition de son dictionnaire (1935), l'Académie française ignorait le verbe *clôturer*. Littré, de son côté, donnait cette définition :

« **CLÔTURER** (*klô-tu-ré*), *v. a.* [actif]

1. *Arrêter un compte, un inventaire, un registre. Dans le style parlementaire, clôturer les débats, en prononcer la clôture.*

2. *Fermer d'une clôture. »*

À son époque donc, les deux sens, selon lui, pouvaient coexister.

Dans la neuvième édition du dictionnaire de l'Académie on lit ceci :

CLÔTURER *v. tr. XVIII^e siècle. Dérivé de clôture.*

*Enclore, entourer d'une clôture. Clôturer une prairie. **Ce verbe n'a pas d'emploi figuré. Dans le sens de terminer, on ne doit pas employer clôturer mais clore ou des périphrases telles que mettre fin à, mettre un terme à. Clore un débat, une séance, un congrès.***

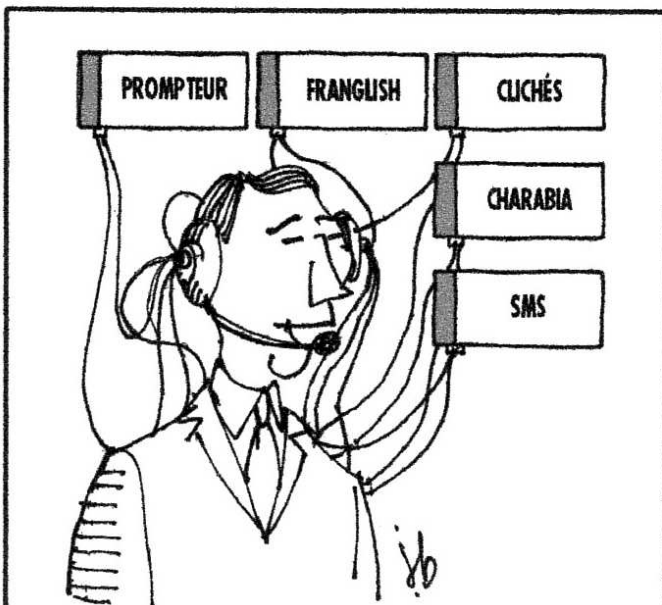
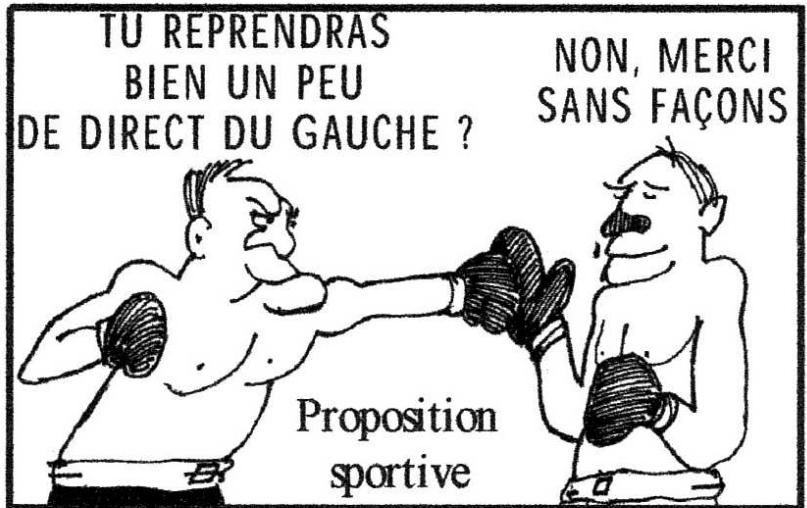
Hanse estime que cette distinction n'est pas justifiée, et Grevisse écrit que *clôturer* dans l'acception de « mettre fin à » relève, je cite, « *d'un certain usage critiqué à tort par les puristes et l'Académie* ».

Bordas a une opinion en accord total avec celle de l'Académie française. Je me rallie par prudence à cette attitude restrictive, ce qui m'évite, faute de certitude, de tomber dans un emploi éventuellement fautif. En résumé, j'utilise le verbe **clôturer** au sens propre, physique : entourer d'une clôture et **clore** pour les sens figurés : clore une séance, un débat, une réunion, une session... Pour ce qui est de *clôture*, il est plus difficile à éviter dans les sens figurés, et ne semble d'ailleurs pas faire l'objet de critiques.

Jacques PÉPIN

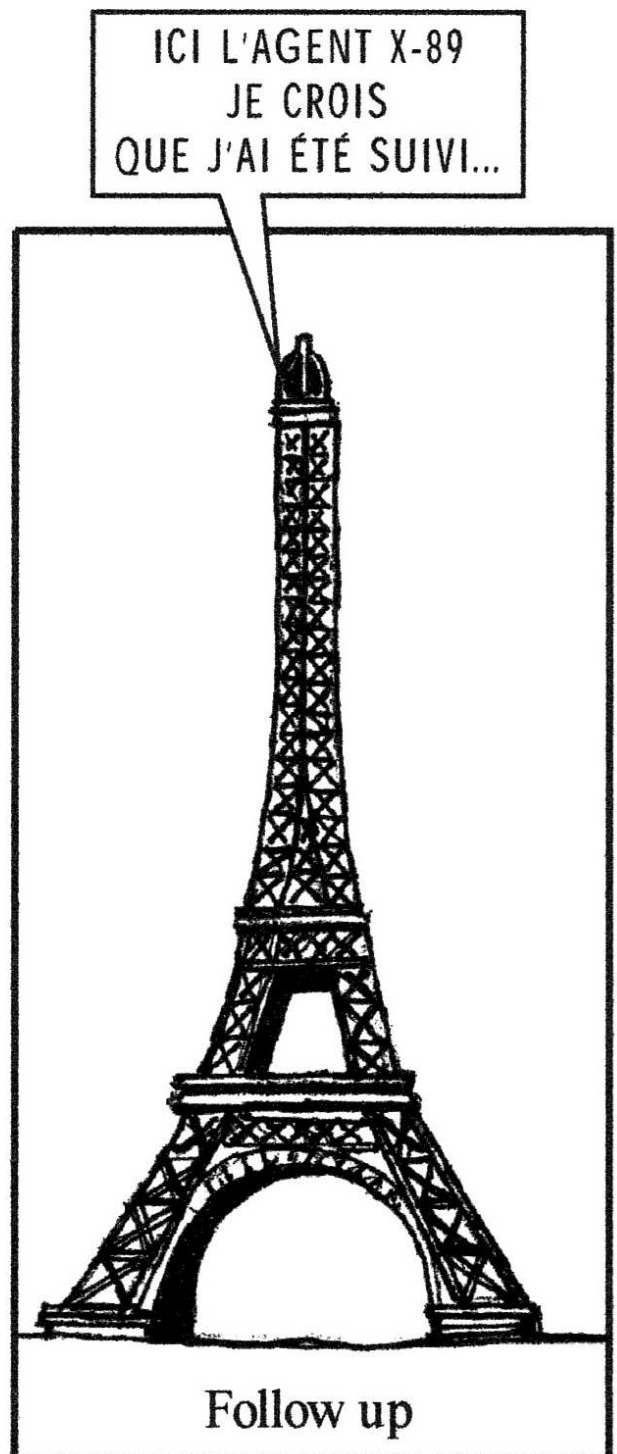


ESPACE DE MAUVAISE HUMEUR
Par Jean Brua



CAUSEZ BRANCHÉ

Non, le follow up n'est pas ce que suggère le dessin ci-contre, à en croire un conseiller économique (normalien, excusez du peu !) qui l'emploie gravement au sens de « suivi hiérarchique ». À ne pas confondre avec « suivisme », qui caractérise le comportement dominant des branchés de la communication, sans exclusive d'obéissance ou de sensibilité. Mais la chevauchée aveugle des quatre cavaliers de L'Apocalypse (Néologisme, Contresens, Cliché, Anglicisme) ne saccage pas que les plates-bandes de la politique. C'est ainsi que la dernière mode du micro est au geste sportif « proposé » plutôt qu'exécuté ou tenté. Tel footballeur « propose » un centre, tel joueur de tennis un revers, tel botteur de rugby un drop. C'est tellement plus courtois. Imaginez Zidane « proposant » son coup de tête à l'Italien Materrazzi : la face de la Coupe du monde en eût été changée.



À propos du mot *schizophrénie*

Vous avez certainement entendu, au cours de ces dernières semaines et à de nombreuses reprises, des expressions telles que « la France est schizophrène », « un tel a une attitude schizophrénique ». On pourrait s'interroger sur la compréhension de ce terme par l'ensemble de la population. Il est peut-être utile de lui rappeler qu'il signifie, selon l'étymologie grecque *skhizein*, « fendre, morceler », et *phrên*, « esprit », l'« ambivalence des pensées, des sentiments » ; en psychiatrie, il désigne la psychose de l'adulte jeune marquée par la rupture de l'unité et de la cohérence psychiques. En clair, il qualifie non pas une aptitude ou un comportement, mais une maladie. Pathologie dont souffrent, d'ailleurs, plus de 400 000 de nos concitoyens et plusieurs millions en Europe. L'utilisation galvaudée de ce mot pourrait ressembler à une injure ou à une vilénie à l'égard de tous ceux qui en sont atteints. La schizophrénie est une véritable maladie. Ceux qui en souffrent, contrairement à ce qu'on

pourrait penser, ne sont pas dangereux à part une toute petite minorité. C'est une pathologie qui fait souffrir, y compris physiquement.

Par respect pour les malades et leur famille, bien souvent démunis face à cette épreuve, il me semblerait louable de réhabiliter et d'utiliser ce mot à bon escient. Il est utile de préciser qu'en anglais, le mot *schizophrenia* désigne la « folie », contrairement au mot français qui désigne une pathologie bien spécifique. Malheureusement, une fois de plus, l'usage anglo-saxon du terme a pénétré la langue française en détournant, pour l'usage commun, ce terme scientifique.

Ni la culture ni la connaissance ne sont des handicaps. Ne laissons plus les cuistres et les ignorants polluer notre langue !

Gageons, amis adhérents, que vous saurez le faire savoir.

Xavier BOISSAYE



NDLR : sur ce sujet, vous pouvez consulter l'ouvrage de Xavier Boissaye : *L'autre face du miroir* (Les Empêcheurs de penser en rond, « Psy », 2000).

Incompris dans son propre pays !

Avez-vous déjà essayé de vous exprimer en français, complètement ?

Par exemple pour : se faire faire une tomographie ou vendre sa Peugeot familiale (mais pas une grande berline), ou bien connaître le coût du parc-autos le plus proche, ou encore inviter des amis en fin de semaine (mais pas le jeudi ou le vendredi) à moins que ce ne soit pour envoyer un courriel ou aussi acheter des options sur titres, vouloir devenir esthéticien (mais pas esthéticienne), être diplômé en mercatique, analyser un échantillonnage de population, posséder un syntoniseur avec un affichage à diodes, faire du tourisme en auto-caravane, rouler en boguet...

Et vous a-t-on aussi bien compris (ou... compris tout court) que si vous aviez utilisé les mots : *scanner, break, parking, week-end, e-mail, stock-options, designer, marketing, panel, tuner, leds, camping-car* et *buggy* ?

À se demander si les contempteurs de la loi Toubon et ses contrevenants n'avaient finalement pas raison d'avoir réussi à faire admettre le principe selon lequel la langue à utiliser (en l'occurrence le franglo-américain) devait être comprise de tous ou de la plupart ? Quitte à ce que ce ne soit pas la leur.

Incroyable et affligeant, n'est-ce pas ?

Philippe RALLION

Pied de nez ?

Trouvée dans Libération (30 janvier) et dans Le Monde (3 et 4 février), cette publicité de l'une des agences du groupe Havas.

**Après le french kiss
et les french fries,
la global agency of the year
et le network of the year
sont french aussi.**

France 24

Gentiment courroucé, notre ami Georges Memmi a écrit, le 6 décembre 2006, à M. Grégoire Deniau, directeur de la rédaction de France 24.

Monsieur,

D'abord recevez mes félicitations pour la chaîne 24.

Comme tous les Français, je me réjouis d'apprendre qu'il existe enfin une chaîne française internationale qui « *laissera éclater sur ses antennes la diversité française* » et de votre intention répétée, y compris par le président de la République, de traduire l'information avec « *un regard français* ».

Encore faut-il préciser ce qu'est « un regard français » et ce qu'il implique de votre part, créateurs et dirigeants de cette chaîne.

Je vous ai entendu ce matin à France Culture nous expliquer, sans rire, que « *France 24 sera lancée sur le Net en streaming* ». Grâce soient rendues au rédacteur qui vous interrogeait et qui vous pria, courtoisement, de traduire en français. Le français étant cette langue dont notre Constitution déclare solennellement qu'elle est la langue des Français.

Vous avez répondu : « *streaming = en continu* ».

N'aurait-il pas été plus conforme à votre mission, mais aussi à la décence, au respect de l'auditeur français qui vous subventionne, d'inverser les termes de votre discours ? Par exemple : *France 24 sera lancée sur le net en continu*. S'il est, cependant, nécessaire de traduire ce terme pour ceux qui, par ignorance, snobisme ou allégeance au charabia américain à la mode, surtout dans votre milieu, on dira « en continu = *streaming* ».

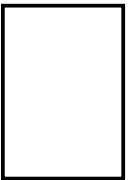
Dans l'article que j'ai sous les yeux, vous récidivez, puisque, plus loin, vous déclarez : « *On a deux prime time, [...] des talks shows [...]. On a des idées et on va essayer de faire une belle chaîne.* »

Je passe sur l'inélégance de la phrase pour m'étonner qu'un « regard français » se signale à ses débuts, par un tel irrespect de notre belle langue.

Naturellement, si vous souhaitez des termes français de substitution, je me tiens à votre disposition.

Sincères salutations.

Georges MEMMI*

* Écrivain. Dernier ouvrage paru : *Ma France* (Safed Éditions, 2005).

Insupportables portables !

Que le lecteur ne se méprenne pas sur nos intentions : il ne saurait être question ici de stigmatiser ces couteaux suisses – ne serviront-ils pas bientôt à tout, sauf à téléphoner ? – de l'ère moderne. Ce serait le plus sûr moyen de passer pour... un vieux jeton ! Nous n'entendons pas davantage nous prononcer sur la possible interdiction du portable à l'école : si fondée qu'elle paraisse à d'aucuns, il faudrait un surpuissant Kärcher pour purger les préaux et les cours de récréation de ces hôtes indésirables ! Sans compter la levée de boucliers que l'opération ne manquerait pas de susciter... Tout au plus envisagions-nous de réfléchir à la singulière façon dont l'adjectif *portable* a de nos jours supplanté le plus idoine *portatif*, ce dernier supposant, si l'on en croit le *Dictionnaire historique de la langue française* d'Alain Rey, une « qualité inhérente à l'objet et voulue ». La distinction n'était pourtant pas superflue entre ce qui a été conçu pour être aisément transporté (*portatif*) et ce qui peut être déplacé le cas échéant (*portable*). Elle a hélas été balayée, comme tant d'autres, vers le milieu du vingtième siècle, sous l'influence de l'anglais. Mais le piquant de l'affaire,



c'est qu'il s'agissait là, comme souvent, d'un retour à l'expéditeur, le terme étant français à l'origine. Issu au treizième siècle du bas latin *portabilis*, il a longtemps chassé sur les terres de son rival *portatif*, apparu un demi-siècle plus tard ; mais aussi sur celles de *mettable*, pour qualifier un vêtement encore présentable, voire, dans le domaine moral, de *supportable*. Il aurait probablement perdu sur les trois fronts si l'anglais, encore une fois, ne lui avait procuré une nouvelle jeunesse, la substantivation intervenue dans la foulée ajoutant encore à son hégémonie... comme aux à-peu-près que le terme désormais, traînerait après lui : difficile de savoir aujourd'hui, quand on s'entend recommander d'emporter son portable, si l'interlocuteur pense au téléphone ou au micro-ordinateur ! Quant à l'infortuné *portatif*, s'il ne fait pas encore officiellement partie des SDF (*sans dictionnaire fixe*) du langage, il couchera bientôt sous les mêmes ponts que l'*occasion*, le *défi* ou l'*entraîneur* – *opportunité*, *challenge* et *coach* obligent... Un univers impitoyable, on vous dit !

Bruno DEWAELE

À vous de jouer !

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											

Horizontalement :

1. L'un de ceux dont notre président a décrit l'école. Ce monsieur n'est pas français, est-il ?
2. Boronali. Du jamais vu.
3. Le sont-elles toujours de gloire ?
4. C'est dans le bon qu'il nous faut rester.
5. Un musulman qui virevolte. Il évite les piqûres.
6. Ils sont naturels, mais maintenant souvent artificiels. Elle ne pèse pas lourd.
7. Le contenant et son contenu qui fleure la garrigue.
8. Est-ce dans le désert que son sexe s'oublie si souvent ? Dans son concile, Arius fut condamné.
9. Celle de lieu a, jusqu'à maintenant, été refusée à DLF. Sainte dans les Vosges, presque sainte à Barbusse.
10. Elle l'est tellement qu'elle en est toute retournée. Ils ont été approuvés, mais l'ont-ils été ?
11. Une femme n'a souvent rien à se mettre dessus. Agent de transmission des trypanosomiasés.

Verticalement :

- A. Mais oui, c'est lui !
- B. Multinationale. De l'eau, des accords.
- C. Conjonction de coordination. Elles ont des aspects multiples, de la Mongolie à la Birmanie.
- D. Tout n'est qu'elle, hélas !
- E. Fille de Cadmus et d'Harmonie. À la mode en Angleterre. Met en jeu, au tennis.
- F. Première syllabe de l'hymne à saint Jean-Baptiste. Souvent fermé l'hiver. Régivore.
- G. Paris n'a pas eu de mystères pour lui. Lettres d'Hérodote. La fausse nous fait grincer des dents.
- H. Côte flottante. Einstein à ses débuts. C'est-à-dire.
- I. Le soleil ne s'y couche jamais. Ils sont longs et bruns quand il sent une larme perler sur eux (Labiche).
- J. Possessif. Pièce à louer. Celle qui le serait aurait tout gagné.
- K. « Sans sou, ni maille » (Balzac). Espérons qu'elles le sont sous une bonne étoile.

Solution à la page XV.

Que cache « Je paie cash... » ?

IL EST TOUT NATUREL, quand on travaille avec l'anglais financier, de s'intéresser aux sens et aux différentes traductions du mot anglais *cash*. En effet, ce terme, courant également dans notre langue et dans le discours de tous les jours (à la fois, je pense, par mimétisme et par facilité), recouvre plusieurs significations qui, si elles ont bien toutes une racine commune (le nerf de la guerre, bien sûr), prennent toutefois des nuances différentes, voire des sens bien distincts, selon les cas. Or, pour rendre ces différents emplois, la langue française dispose de termes spécifiques tout indiqués.

Je me suis intéressée à cinq notions recouvertes par le mot *cash* en anglais – ou en français : l'argent liquide, les espèces, l'argent comptant, le numéraire et la trésorerie.

La belle image de l'**argent liquide**, « qui coule à flots » – et qui rappelle le riche fleuve Pactole, qui arrosait le royaume de Crésus –, provient directement de l'étymologie de cet adjectif : le latin *liquidus*, de la racine *liqui*,

« s'écouler », désignait au XVI^e siècle quelque chose de « disponible ». De cette origine, nous retrouvons deux termes, l'un appartenant au vocabulaire financier – la **liquidité** – et l'autre aux mots de tous les jours – le **liquide**. La liquidité désigne en effet le caractère disponible d'une valeur : plus elle est liquide, plus elle s'échange facilement, plus on est sûr de pouvoir la réaliser en « cash »... De même

pour le marché liquide : les titres s'y négocient aisément, l'offre rencontre la demande sans difficultés, tout « coule ». L'adjectif allemand *flüssig*, qui signifie « liquide, disponible », est d'ailleurs formellement proche des **flux** (de trésorerie ou autres) et rend bien cette idée d'écoulement de l'argent.

Quant au sens plus commun du **liquide**, il est synonyme dans la langue de tous les jours d'argent physique, que l'on a sur soi bien souvent : on dira ainsi indistinctement **je paie en liquide** ou **je paie en espèces**.

Ces **espèces**, toujours au pluriel dans le registre financier, proviennent du



latin *species* qui signifie « aspect, apparence, beauté ». L'anglais a d'ailleurs repris le terme en le laissant quasiment inchangé, dans l'expression *in specie*, que nous traduisons tout naturellement par « en espèces »¹. Le Robert précise que, si auparavant les espèces désignaient la monnaie métallique, elles en sont venues à désigner toute monnaie, ce en quoi **en espèces** s'oppose à **en nature**. Par extension, on a utilisé cette expression pour dire **en argent liquide** et si l'on règle un achat « en espèces », ce n'est plus par opposition à un paiement en nature, mais à un règlement par chèque ou par carte bancaire.

Le Robert donne en outre pour cette acception l'expression familière « payer cash ». Or, il est amusant de constater qu'il la mentionne également pour le sens suivant sur lequel nous nous penchons ici, alors que les deux notions recouvrent des réalités différentes.

Ce troisième sens de « cash » est celui de **comptant**. Effectivement, il arrive que l'on dise « je paie cash » si l'on paie comptant. Or, ce faisant, l'on ne réglera pas nécessairement en espèces... Nous sommes bien face à deux notions distinctes. C'est que dans le **paiement comptant** s'installe une nouvelle variable, le temps (et non plus seulement le caractère, physique ou non, de la monnaie). En effet, l'origine de l'expression **payer**

comptant se retrouve au XIII^e siècle, dans la définition « payer sur-le-champ » et les deniers comptants sont « réglés sur l'heure et en espèces ». Cette notion temporelle d'immédiateté (seule à subsister *stricto sensu* aujourd'hui, car l'on peut très bien payer comptant en faisant un chèque, par exemple) s'oppose à l'idée de délai qui est véhiculée, pour un achat, par le terme de **crédit** et, pour un marché ou un contrat, par l'expression **à terme**. Ainsi, en anglais, la partie des placements d'un fonds en « cash » correspondra aux liquidités détenues par celui-ci, alors que « cash market » désigne le **marché au comptant**. D'où l'importance de bien savoir de quoi l'on parle.

À propos du **marché des liquidités**, qui sont des placements immédiatement réalisables, l'on parle aussi du **marché des instruments de trésorerie**, ces titres très rapidement disponibles qui permettent une gestion au mieux de l'argent qui dort sur le compte d'une société mais sans le bloquer. La **trésorerie** est donc une autre traduction française de « cash ». Ce sont les **flux de trésorerie** (revoilà notre idée d'argent qui « coule »), les très célèbres *cash-flows*, qui aboutissent à un éventuel excédent de trésorerie, lequel peut être très important, d'où l'éventuelle « cash pile », qui servira au financement, à l'investissement, ou dont les sommes seront redistribuées aux actionnaires,

par exemple sous forme de dividende exceptionnel en numéraire.

Ce qui nous amène à notre cinquième traduction de « cash », qui vient du latin *numeratio*, « compte », qui a donné *enumerare*, « compter ». **Numéraire** est la traduction française de *numerarius*, « monnaie métallique », puis « monnaie ayant cours légal » au XVIII^e siècle, ce qui nous rappelle fortement, bien que l'étymologie en soit différente, nos « espèces » vues plus haut. Mais, s'il opposait « en espèces » et « en nature », Le Robert oppose la **monnaie numéraire** à la **monnaie scripturale**. C'est ici que l'on voit que la différence de champ lexical peut modifier le sens des mots car, pas plus que les espèces ne s'opposent aujourd'hui uniquement au paiement en nature (mais au chèque, à la carte bancaire, comme on l'a vu), le paiement en numéraire ne s'oppose à

la monnaie scripturale. En effet, un dividende versé en numéraire sera habituellement crédité par virement... Il s'en suit que « cash » au sens de « numéraire » désigne souvent dans le contexte financier plutôt une somme en argent qu'en nature, puisqu'il arrive, pour reprendre l'exemple des dividendes, que soient proposées en lieu et place de liquidités une ou plusieurs actions gratuites.

Pour terminer, je vous propose de remplacer « cash », dans le petit texte encadré, par les différents termes vus dans cet article, à savoir *liquide*, *espèces*, *comptant*, *trésorerie* et *numéraire*.

N'est-il pas pratique de disposer d'autant de termes que de sens du mot ? C'est cela la richesse du français.

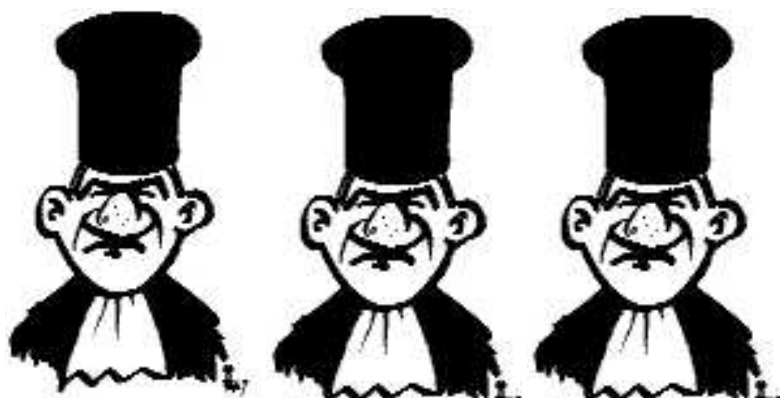
Anne ROSNOBLET

Profitant de ses abondantes réserves de cash, la société Grossou a décidé de payer cash l'acquisition de sa rivale Fatcat, dont les actionnaires qui apportent leurs titres à l'opération pourront recevoir une action gratuite de la nouvelle entité ou une somme équivalente en cash. Malheureusement, l'opération a été gelée à la suite de la découverte d'une forte somme en cash d'origine inconnue dans les bureaux de Grossou, dont le directeur financier a déclaré qu'elle était destinée à régler cash les menues dépenses des administrateurs.

1. NDLR : L'expression *en espèces* aurait pour étymologie *in specie*, dont le sens « en épices » est aussi possible : à Venise, les épices servaient en effet de monnaie pour le commerce de luxe (soieries, bijoux, parfums...).

Loi du 4 août 1994 : application

En 2006, Défense de la langue française, Avenir de la langue française et l'Association francophone d'amitié et de liaison se sont conjointement constituées partie civile dans huit procédures : cinq à Paris et trois en région parisienne (Clichy-la-Garenne, Rambouillet et Lagny-sur-Marne).



Ces constitutions de partie civile ont toutes été engagées dans des procédures relatives à la protection des consommateurs. Elles l'ont été à la suite, pour chacune, d'un procès-verbal d'infraction, conformément à la loi, dressé par les directions

départementales de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes de Paris, des Hauts-de-Seine, des Yvelines et de la Seine-et-Marne.

Elles ont visé des produits et services ainsi que des infractions variées. Les produits et services : jouets, petits appareils électroménagers (mixeurs, fers à repasser...), semelles, produits alimentaires, produits de lavage, services de restauration à la table. Les infractions : instructions d'utilisation, précautions d'emploi, mises en garde, mentions de restriction d'âge, désignations de mets sur des cartes de restaurant.

Les langues en cause ont été l'anglais dans toutes les procédures sauf une (l'italien), parfois accompagné d'une ou de plusieurs autres langues : espagnol, portugais, allemand, italien, néerlandais.

Les associations ont obtenu gain de cause dans tous les cas. L'un des jugements a été frappé d'appel par la partie condamnée.

2006 a été marquée par deux décisions qui, pour la première fois, ont statué sur des désignations de mets sur des cartes de restaurant. D'autres jugements pourraient intervenir dans ce domaine en 2007.

Jean-Claude AMBOISE

NDLR : Pour un bilan de la loi depuis son entrée en vigueur, vous pouvez écouter ou télécharger l'entretien que M^e Jean-Claude Amboise, administrateur de DLF, a accordé à Canal Académie, radio sur internet, à l'adresse : www.canalacademie.com/La-loi-Toubon-sur-la-langue.html

L'Apocalypse et les gemmes

C'EST une constatation étonnante que de trouver dans le dernier texte du *Nouveau Testament* la mention d'espèces minérales formant un très large éventail de pierres précieuses recherchées à l'époque de la rédaction du texte, et qui le sont encore aujourd'hui.

Leur première apparition se produit lorsque l'auteur veut faire connaître Celui qui est assis sur le trône céleste : ce n'est pas une description qu'il fait, ni une définition qu'il propose, ni une métaphore émerveillée qu'il invente ; il ne fait qu'exprimer l'émotion qu'il ressent enveloppé du rayonnement lumineux qui émane de ce trône et qui se répand dans tout l'espace alentour. C'est une vision de jaspe, de cornaline et de sardoine, autour de laquelle se déploie un arc-en-ciel d'émeraude. Vers la fin du texte, à nouveau, la majesté de Dieu va resplendir comme du jaspe cristallin.

Mais, auparavant, une autre occasion s'était déjà présentée lorsqu'un son de trompette a déchaîné une fantastique armée de cavaliers cuirassés de feu, d'hyacinthe et de soufre, qui s'élancent pour faire disparaître le tiers du genre humain.

Heureusement, une vision plus réconfortante et plus apaisée prend place, lorsque la cité de Jérusalem descend du ciel et s'offre à la contemplation du

prophète, qui s'extasie devant la muraille et les douze portes de cette ville : la muraille est construite en jaspe, et ses assises sont ornées de toutes sortes de pierres précieuses, disposées en douze couches successives, autant de couches que de portes autour de la ville, chacune des portes étant formée d'une seule perle précieuse. Chaque assise est désignée par le nom du minéral qui la constitue, ce qui entraîne l'énumération ci-après, une foison de richesses telle que le rédacteur admiratif n'en a visiblement jamais tant vu. C'est ainsi que, pour chaque couche, du bas vers le haut, on trouve successivement le jaspe, le saphir, la calcédoine, l'émeraude, le sardonix, la sardoine, la cornaline, la chrysolite, le béryl, la topaze, le chrysoprase, l'hyacinthe, l'améthyste.

Cela démontre une vaste connaissance de tout un vocabulaire technique relatif aux pierres de joaillerie. Essayons de grouper cet ensemble disparate en quelques familles minérales dont l'étude et la connaissance ont été très postérieures à la rédaction de ce texte.

Le plus grand nombre de ces gemmes appartient à la **famille du silicium**, dont le chef de file le plus connu est l'**oxyde de silicium**, le **quartz** ; ce sont des minéraux parmi les plus

répandus dans la croûte terrestre : le quartz en est l'oxyde cristallisé, désigné communément sous le nom de **crystal de roche** ; une de ses formes colorées est l'**améthyste**, de couleur violette, dont l'étymologie rappelle qu'elle avait autrefois la réputation d'éviter l'ivresse ; une autre variété de quartz, colorée en rouge sang ou rose, reçoit le nom d'**hyacinthe de Compostelle**, mais ce n'est pas encore l'hyacinthe évoquée dans le texte et dont nous parlerons plus loin. Le nom *Hyacinthe* est celui du héros de la mythologie dont la mort provoqua la naissance des fleurs homonymes.

La **silice** est connue sous deux variétés : l'une cristallisée, le quartz, l'autre amorphe, l'**opale** ; leur mélange dans des proportions diverses produit d'autres espèces minérales : la **calcédoine**, dont le nom est tiré de celui de la ville grecque de Khalkédon, et qui se subdivise suivant les teintes en **cornaline**, d'aspect corné et de couleur rouge, en **sardoine**, qui signifie « ongle sarde » (voir sardonix) de couleur brune, et en **chrysoprase**, de couleur vert pomme et dont le nom grec signifie « poireau d'or » ; enfin, les variétés de silice très compactes, qui sont désignées par le nom de **silex**, finissent par constituer des roches concrétionnées, bigarrées, vertes avec des passées de rouge, qui sont les

jaspes, déjà connus sous ce nom dans la Grèce antique.



Examinons ensuite les **silicates**, dans lesquels la silice se combine avec un certain nombre de métaux : nous trouvons à nouveau le nom d'**hyacinthe** pour désigner un silicate de zirconium, le **zircon**, lorsque ce minéral est de teinte jaune ou brune ; l'origine du nom *zircon* serait le terme *jargon*, qui désignait autrefois un

diamant jaunâtre de valeur bien inférieure à celle du diamant noble, incolore et transparent.

Un autre silicate est la **chrysolite**, pierre d'or, silicate de magnésium et de fer, que l'on peut aussi appeler le **péridot noble** d'Orient, de teinte vert jaunâtre.

La **topaze**, dont le nom provient de celui d'une île de la mer Rouge, est un fluo-silicate d'aluminium, coloré de diverses teintes de jaune, d'un éclat vitreux ; nous allons retrouver plus loin une autre pierre de même appellation.

Toujours dans les silicates, un sous-groupe particulier est celui du **béryl** : les minéraux portant ce nom sont des silicates appartenant au même système cristallin et dont la formule chimique est celle d'un silicate d'aluminium et de béryllium ; deux éléments très importants de cette famille sont l'**émeraude** et le **béryl**, qui diffèrent

par leur teinte, verte pour l'émeraude, rose, jaune, bleue ou incolore pour le béryl. Ces noms étaient déjà connus des Grecs et ont été repris tels quels par la suite ; mais le nom de l'élément simple constitutif a connu une mésaventure : découvert en 1798 dans un oxyde nommé *glucine* en raison de son goût sucré, il avait été appelé *glucinium*, qui est devenu **zirconium** dans la nomenclature internationale. On a vu plus haut que le mot *zircon* rappelait l'aspect d'un diamant peu apprécié. N'aurait-il pas mieux valu garder « glucinium » pour le goût ?

La formule chimique de ces silicates est un peu plus complexe que celle d'un silicate double, car la variété des teintes qui apparaissent dans le béryl est due à des traces de métaux divers inclus dans la molécule, tels Fe, Mg, Ca.

Après le silicium, c'est l'**aluminium** qui va nous fournir une autre série de gemmes : cela n'est pas surprenant, car les éléments *silicium* et *aluminium* sont les deux éléments chimiques les plus répandus dans la croûte terrestre, au point que les géologues avaient un moment caractérisé la partie superficielle du globe terrestre par le nom de *sial*, pour « Silicium-Aluminium ». Avec cet aluminium, nous trouvons un seul minéral pouvant constituer des pierres précieuses, le **corindon**, oxyde d'aluminium dont le nom vient du

tamoul *corundum* ; il constitue l'un des termes de l'échelle de dureté à la rayure des minéraux et en est l'avant-dernier élément, le dernier étant le **diamant**. Par la variété des teintes qu'il peut revêtir, il constitue à lui seul une famille de gemmes encore appréciées de nos jours, telles que le **saphir** oriental (bleu), le **rubis** oriental (rose), la **topaze** orientale (jaune), l'**émeraude** orientale (verte), l'**améthyste** orientale (violette), et enfin le **saphir blanc** (incolore).



Mais après toutes ces considérations tellement matérielles et terre à terre, c'est bien le cas de le dire, revenons un instant au texte lui-même. Un texte fougueux, brillant, inspiré. Et pourtant, quel texte plus épouvantable et effrayant que celui-là, qui prophétise des temps difficiles et les affres qui seront le lot des hommes avant l'avènement final de la Jérusalem céleste ? Voilà pourquoi le rédacteur et ses traducteurs ont mis toute leur foi et toute leur science à parer la future Jérusalem de ces joyaux et richesses dont la foison nous a d'abord étonnés.

Joseph SANS
Cercle Blaise-Pascal

Jacqueline de Romilly *de l'Académie française*



M^{me} de Romilly a eu la gentillesse de recevoir Philippe Guisard, membre de notre comité de rédaction.

DLF : Madame, nous allons parler aujourd'hui du français plus que du grec, tout en sachant que, fatalement, celui-là nous ramènera à celui-ci. Pourquoi avez-vous embrassé la carrière des Lettres ?

Jacqueline de Romilly : Ce choix a été une évidence dès le début, bien que j'aie été une bonne élève en sciences également. Ma famille fut le berceau de ma vocation : mon père enseignait la philosophie et mon grand-père maternel était professeur de lettres. Les prix remportés au Concours général m'ont encouragée dans cette voie.

DLF : Croyez-vous que le sort du français (sa qualité, sa pratique, sa créativité, sa vie en somme) soit lié au sort de nos humanités ?

Jacqueline de Romilly : Dans une certaine mesure, oui. On peut parler un excellent français sans latin ni grec. Ce sera peut-être l'avenir. Mais il est certain que la lecture des textes anciens, la méthode philologique, le souci grammatical, les nuances, les couleurs et les distinctions de sens impliquées par l'effort pour traduire constituent une aide précieuse à la qualité du français, mais non pas une condition.

DLF : Alors que vous avez beaucoup travaillé sur le théâtre grec et que vous avez succédé à André Roussin à l'Académie française, quelles raisons vous ont conduite à la création littéraire et à l'écriture de nouvelles ?

Jacqueline de Romilly : J'ai passé toute ma vie à enseigner les Lettres. Lorsque l'on parvient à la retraite, on aime un peu de distraction. Mon désir

est d'essayer de fixer mes impressions, maintenant que ma vue m'empêche d'examiner et de compulsier textes et ouvrages critiques, comme je le faisais auparavant. Je ne suis pas poète : c'est ainsi. Les Grecs, pourtant, en étaient de grands.

DLF : Quelles ont été vos lectures, les auteurs admirés ou moins admirés ?

Jacqueline de Romilly : Ces lectures ont naturellement varié et, en la matière, les tendances vous portent différemment selon les époques ou l'âge, selon les situations et même les heures. J'ai une grande ferveur pour Giraudoux et un grand attachement pour Racine, qui sont deux auteurs très nourris de culture grecque. Je réécoute Proust. Mais je fréquente aussi beaucoup les romans anglais, traditionnels, classiques autant que contemporains. Pour ne rien vous cacher, j'ai du mal avec les romans français actuels, souvent sinistres, pénibles et pleins d'amertume.

À ce propos, je me souviens d'une anecdote du temps où j'étais en hypokhâgne. Albert Bayet nous avait dressé une liste, indicative, de bons livres français. Or, j'ai cru qu'il s'agissait d'un devoir et me suis mise à tout lire ! Encore une fois, je ne suis guère adepte de poésie et ne puis dire qu'elle remplisse ma vie. Mes préoccupations sont allées plutôt vers la pensée, l'esprit et la rationalité.

DLF : Quelles autres langues avez-vous apprises ?

Jacqueline de Romilly : L'anglais est la seule langue étrangère que je connaisse et possède vraiment. Je ne parle pas le grec moderne, en tout cas pas mieux qu'une touriste. Sinon, je lis l'allemand et me débrouille en italien.

DLF : Vos homologues européens se plaignent-ils aussi du désamour pour la chose parlée et du désintérêt pour la langue ? Est-ce un phénomène strictement français ou lié à la société occidentale ?

Jacqueline de Romilly : À vrai dire, je n'entends pas que l'on s'en plaigne autant qu'en France. L'anglais s'abîme, certes, beaucoup par son extension. Le déclin de la langue française à l'étranger est évidemment imputable au recul international de la France, à son enseignement, et surtout à l'insuffisance des moyens dont disposent les représentants de notre pays. Je vais vous rapporter une autre anecdote. Un jour, lors d'une conférence à Copenhague, où j'avais fourni un effort intellectuel pour que la commu-

nication que j'y présentais fût bien pensée, un monsieur vint me trouver après mon allocution : « On se serait cru à la Comédie-Française ! », me dit-il. Vexée en tant que savant, je compris qu'il s'agissait d'une extase à ses yeux et que cette mention, inattendue, rendait hommage à notre culture.

DLF : D'après vous, quels sont les symptômes de cette dégradation du français ? Quels remèdes préconisez-vous ?

Jacqueline de Romilly : Il est clair que la situation présente est catastrophique même si, fort heureusement, je reçois beaucoup de lettres où se manifestent un intérêt réel pour notre langue mais aussi de l'inquiétude pour son devenir. Concernant la langue, je m'oppose évidemment aux incorrections et suis irritée par le pédantisme, l'arrogance, la prétention de certains langages. Je souhaite une bonne rhétorique : elle est nécessaire dans tous les actes de la vie, du simple particulier aux plus hautes sphères de l'État. La parole juste est capitale. Tout repose sur les mots, et les choses ont grand besoin de leurs mots. Beaucoup de réalités deviennent réalités parce qu'on les a nommées.

Il faut ainsi veiller à une amélioration de l'enseignement de la langue. La crise du français se résoudra par l'école. J'ai accueilli comme une très bonne nouvelle le rétablissement de la grammaire et le progrès dans l'apprentissage de la lecture. Par ailleurs, il convient de redonner de l'importance à la mémorisation et au par cœur (quelle belle expression !) qui garantit une présence intime de la langue chez une personne, de même que le sens de la beauté est à réveiller à tout prix dans notre pédagogie. Je suis frappée de voir combien les gens sont incapables d'exprimer ce qu'ils veulent ou ressentent. Cette idée m'est chère, que la violence naît du défaut de parole, de l'incapacité à utiliser la langue, des confusions sémantiques. Je risque de vous paraître peu originale mais j'ai beaucoup enseigné et crois savoir ce que l'on fait mal ou bien dans le domaine des Lettres. Plus largement, je crois aussi que tout le monde a besoin des humanités et non pas seulement le cercle averti des Lettres classiques.

DLF : Y a-t-il un mot que vous chérissiez particulièrement ?

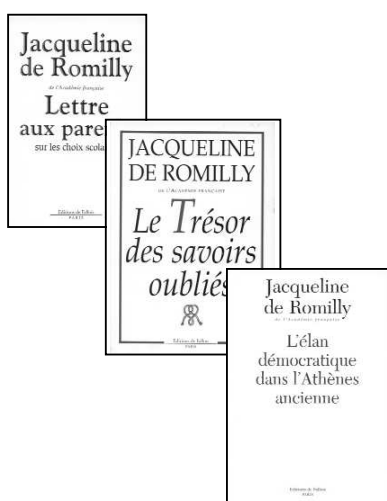
Jacqueline de Romilly : J'aime tous les mots. Quant au vocabulaire positif, les mots de l'optimisme que l'on perd de vue, moi, je m'y vautre. Je me plais à participer aux séances du Dictionnaire et y contarie souvent mes collègues par mon souci d'approfondir les définitions. Nous-mêmes apprenons encore

beaucoup des mots. Cette recherche est exaltante et proprement merveilleuse, qui nous met, dans l'élaboration du Dictionnaire, au cœur de la vie de la langue. Nous débattons aussi pour savoir si tel sens n'est qu'une vilaine mode ou une réelle création ; il arrive que ce soit le vote qui tranche tel ou tel point controversé.

DLF : À l'échelle de votre vie, avez-vous conscience d'une évolution de la langue française ?

Jacqueline de Romilly : Vous savez, je n'ai que 93 ans...

Propos recueillis par Philippe GUIARD



Jacqueline de Romilly est née le 26 mars 1913 à Chartres.

Études et diplômes : élève de l'École normale supérieure, agrégée de lettres et docteur ès lettres.

Carrière : professeur de lycée (1939-1940, 1945-1949) ; maître de conférences (1949) puis professeur titulaire (1951) à la faculté des lettres de Lille ; professeur à l'École normale supérieure (1953-1960) ; professeur de langue et littérature grecques à la faculté des lettres de Paris (1957-73) ; professeur (1973-84) au Collège de France (et première femme à y occuper une chaire). Membre de l'Institut (depuis 1975) : première femme au sein de l'Académie des inscriptions et belles-lettres ; élue le 24 novembre 1988 à l'Académie française ; membre d'honneur de la Society for the Promotion of Hellenic Studies (GB), membre ou membre correspondant, ou étranger de nombreuses académies : Académies d'Athènes, de Bavière, du Danemark, de Gênes, des Pays-Bas, de Naples, de Turin, et de Vienne, de l'American Philosophical Society...

Œuvres, parmi les plus récentes : *Lettre aux parents sur les choix scolaires* (1993) ; *Alcibiade ou les dangers de l'ambition* (1995, prix de la Fondation Pierre-Lafüe, 1995) ; *Le Trésor des savoirs oubliés* (1998) ; *La Grèce antique contre la violence* (2000) ; *Héros tragiques, héros lyriques* (2000) ; *De la flûte à la lyre* (2004) ; *L'Élan démocratique dans l'Athènes ancienne* (2005) ; *Les Roses de la solitude* (2006) ; *Jacqueline de Romilly raconte L'Orestie d'Eschyle* (2006).

Décorations : grand-croix de la Légion d'honneur, de l'ordre national du Mérite, commandeur des Palmes académiques, des Arts et des Lettres, et de l'ordre du Phénix (Grèce) ; Insigne d'honneur pour les Sciences et l'Art de la République d'Autriche.

Distinctions : a reçu la citoyenneté grecque en 1995 ; lauréate de l'Académie française (1974). Docteur honoris causa des universités d'Oxford, Athènes, Dublin, Yale, Montréal et Heidelberg. Grand prix de l'Académie pour l'ensemble de son œuvre (1984), prix de la Langue de France (1987), prix Onassis pour la culture (1995)...



UN BOUQUIN N'EST PAS UN LIVRE
LES NUANCES DES SYNONYMES*

de Rémi Bertrand

Encore un petit livre qui aborde les questions relatives au langage par le biais de l'humour, et qui, jouant sur le titre de la collection, les rend accessibles, proches du lecteur, grâce à une comparaison empruntée à la vie quotidienne, plus précisément à la confiserie. L'auteur s'intéresse à la synonymie, qu'il compare, comme en témoigne la couverture, à des bonbons semblables par la forme mais différents par la couleur de leur emballage, qui indique une diversité de goûts. Il présente, classés par ordre alphabétique, trente-cinq termes qu'il met en parallèle avec quelques équivalents possibles, mais toujours inexacts : il existe des mots frères, mais la sémantique ignore les vrais jumeaux. Le propre du synonyme, par rapport au mot qu'il a pour fonction de remplacer, est de n'être ni tout à fait le même ni tout à fait un autre.

Des analyses d'une grande subtilité, qui font intervenir l'étymologie – latine le plus souvent – et l'usage, mettent en lumière ressemblances et différences. La sensibilité de l'auteur, attentive à la moindre nuance, s'exprime avec brio et autorité. Rémi Bertrand aime à résumer ses arguments, à maîtriser la multiplicité des remarques, en les enfermant dans des formules percutantes. Il écrit par exemple,

dans un chapitre qui confronte *désinvolture* et *négligence* : « *La désinvolture est un style de vie, la négligence une vie sans style* » (p. 56). Naturellement, entre dans ces analyses une part de subjectivité qui les rend parfois discutables et le goût de la formule peut conduire, de façon paradoxale dans ce cas précis, au manque de nuance. Lorsque l'auteur écrit, dans le chapitre déjà cité, que « *Le désinvolté est un sensible ; le négligé un insensible* », on peut lui rétorquer que la désinvolture apparaît parfois comme une marque d'insensibilité, un manque d'intérêt pour les valeurs défendues par autrui. Chaque mot éveille en nous des réactions qui, en partie, nous sont propres, et nous amène à ajouter une nuance spécifique à son sens. Mais notre appréciation personnelle des mots est tout particulièrement influencée par les usages locaux. Si le choix des synonymes proposé par Rémi Bertrand est justifié dans l'ensemble, on notera cependant que, sur le territoire français, *piscine* et *bassin de natation* ne sont pas synonymes. On ne dit pas « je vais au bassin de natation. » Les bassins de natation sont des éléments de la piscine, et le terme n'est pas employé comme métonymie. Si l'on excepte ces quelques remarques, l'ouvrage se présente comme un exercice bien et rondement mené, plein d'enseignements et toujours plaisant. La dernière et principale réserve que je formulerai – *in cauda venenum* – concerne la présentation. La plupart des chapitres sont précédés d'un dessin, qui occupe une page entière. Ces illustrations noirâtres, au trait épais, et dont on ne saisit pas toujours la pertinence, nuisent à la légèreté

érudite du propos, qui est tout à fait convaincante.

Anne-Marie LATHIÈRE

* *Points*, « *Le goût des mots* », 2006, 190 p., 6 €



CHOISIR LE MOT JUSTE*

de Bernard Lecherbonnier

« *Il combat sans pitié le "mal parler" qui nous cerne et nous suggère d'utiliser le mot juste* », nous annonce la quatrième de couverture.

C'est effectivement ce que s'efforce de faire Bernard Lecherbonnier dans son recensement impitoyable et salubre des dérapages, cuirs, barbarismes, solécismes commis dans les médias. En linguiste, il analyse avec pertinence les « écarts », enregistrés quotidiennement, en les replaçant dans le cadre de l'évolution de la langue, et admet que « *parmi les erreurs à répétition, certaines [sont] vouées à se faire admettre* ». Il précise le rôle nécessaire des puristes « *quand ils défendent la stabilité de la langue à travers le temps* », tout en dénonçant les excès relevant « *plus de l'entêtement que de la rigueur...* ». On peut cependant regretter que l'auteur, en fin d'ouvrage, tombe lui-même dans ces excès en proposant des tests s'appuyant sur un état de la langue trop daté et une grammaire manquant de cohérence.

Michel JORDAN

* *France Loisirs*, 2006, 176 p., 9,95 €



LES CARNETS D'UN FRANCOPHONE*

de Jean-Marie Borzeix

De la taille d'une page, parfois plus étendues et parfois moins, ces réflexions ont l'humble apparence de notes, même si leur auteur, aujourd'hui conseiller à la présidence de la Bibliothèque nationale de France, a été directeur de France Culture. Son désir de francophonie est de tous les instants et se lie à d'autres convictions que les raisons strictement linguistiques. Ce petit livre plein de sagesse entend pousser la défense du français sur la scène politique ; il est déjà une réponse à ceux qui « espèrent que la France cesse d'avoir peur de son ombre au point de ne plus savoir assumer son histoire, de confondre les défaites et les victoires, de commémorer Trafalgar plutôt qu'Austerlitz et Léna, de passer de l'apologie de la colonisation à une repentance de tous les jours, d'hésiter entre une défense vétilleuse et une braderie généralisée de sa langue, de refuser de croire que celle-ci puisse être à nouveau l'expression de la modernité ».

Romain VAISSERMANN

* *Bleu autour*, 2006, 120 p., 10 €



KESTUDI ? COMPRENDRE LES NOUVELLES FAÇONS DE PARLER*

d'Olivier Clodong et Charlotte Pozzi

Il va sans dire que vous mourez d'envie de comprendre le parler des ados, celui des banlieues, mais aussi des bobos, le jargon des SMS, sans oublier toutes sortes de vocabulaires inventifs, spécialisés suivant les métiers, réseaux et tribus... Allez donc à la rencontre de Loïc, collégien de 12 ans, de Stéphanie, 20 ans, étudiante en « marketing politique », de Binta, 52 ans, d'origine sénégalaise. Sachez entraver l'argot, vous dépatouiller en patois. Jouez au « Pigetu » et au « Kidikoi ».

Nicole VALLÉE

* *Éditions Eyrolles*, 2006, 185 p., 12 €



DICIONNAIRE INSOLITE DE LA MODERNITUDE*

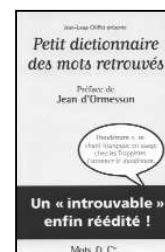
de Philippe Nectoux

Vous qui rêvez de prendre l'ascenseur social, qui fréquentez des cybercafés festifs, afin d'y rédiger vos blogs, ou d'y pratiquer le P2P (prononcer Pitoupi : Peer to peer ou « de pair à pair »), évitez la dangerosité des voies acci-

dentogènes, ainsi que de malencontreux piercings. Méfiez-vous des paradigmes récurrents, préférez le tourisme solidaire, sachez être hygiéniquement correct, vous exprimer en globish, adopter une conduite dopante et une positive attitude, et, surtout, évitez à tout prix la globésité, facteur d'obsolescence.

Nicole VALLÉE

* *Éditions Cosmopole*, 2001, réédité en 2005, 232 p., 8,50 €



PETIT DICTIONNAIRE DES MOTS RETROUVÉS*

sous la direction de **Jean-Loup Chiflet**
préface de **Jean d'Ormesson**

Tantôt surréaliste, tantôt seulement scatologique, voici réédité un petit dictionnaire distrayant et dont les allusions demandent une culture générale inversement proportionnelle au sérieux de l'ouvrage. Près de 300 termes – noms propres et communs – se trouvent définis avec une fantaisie que le rapprochement avec leur sens réel rend cocasse. C'est dire combien ce glossaire, aux auteurs non encore identifiés, répond à la définition du canular. De saint Diplôme, anachorète du II^e siècle, qui se nourrissait de papyrus, à Stanislas Whisky, patriote polonais du XVIII^e siècle mort de coma éthylique, dépaysement garanti !

R. V.

* *Mots et Cie*, 2004, 94 p., 9 €



**LA POLITIQUE LINGUISTIQUE
AU PAYS BASQUE***

d'Eguzki Urteaga

Le basque est à l'étroit en France presque comme le français en Europe ; l'Europe sauvera-t-elle le basque, comme la francophonie sauvera peut-être le français ? C'est une des questions que se posera le lecteur de cette savante mise au point détaillant la politique linguistique mise en œuvre en faveur de la langue basque, principalement en France. Certes, le Pays basque français est bien moins entreprenant pour la survie du basque que ne l'est en Espagne la Communauté autonome basque (cette dernière a obtenu la co-officialité du basque et tâche d'aider cette langue selon les méthodes qui ont réussi en

Catalogne). L'auteur en conçoit du dépit et juge que le combat aux marges du français, contre ce que le français garderait de comportement impérialiste, ne nuirait pas au combat global pour la défense du plurilinguisme à travers le français. Il semble toutefois que la pacification équitable des tensions linguistiques mondiales est prioritaire et serait seule à même de garantir de plus petites paix linguistiques à l'intérieur des

R. V.

* *L'Harmattan*, « *Espaces discursifs* », 2004, 188 p., 16,50 €



**GRAMMAIRE CRITIQUE
DU FRANÇAIS***

de Marc Wilmet

La grammaire est aujourd'hui un sujet d'actualité et de débats. Marc Wilmet, membre de

l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, a publié en 2003 cet ouvrage dans le titre duquel le mot *critique* prend toute sa valeur. En effet, l'auteur ne se contente pas d'exposer son propre point de vue théorique, il fonde celui-ci sur un examen comparatif très minutieux de nombreux travaux de linguistes et grammairiens. La solide argumentation nous conduit largement au-delà de ce que serait une simple reformulation de règles mille fois ressassées, comme cela n'est que trop souvent le cas. C'est un ouvrage d'une extraordinaire richesse, dont chaque chapitre nous fait découvrir, par la finesse des analyses qu'il contient, de nouvelles subtilités de la langue française. Une source de réflexions sans cesse renouvelées.

Claude GRUAZ

* *Duculot*, 2003 (3^e éd.), 758 p., 38,50 €

À signaler :

- *À la recherche du bon français*, de Bernard Leconte, préface de Maurice Druon, de l'Académie française (Lanore littératures, 2007, 192 p., 15 €).
- *Le Verbe contre la barbarie. Apprendre à nos enfants à vivre ensemble*, d'Alain Bentolila (Odile Jacob, 2007, 208 p., 21,90 €).
- *Petit Guide des littératures francophones*, de Jean-Louis Joubert, préface d'Abdou Diouf (Nathan, 2006, 256 p., 10,90 €).
- *Cent Nouveaux Rébus littéraires*, d'Honoré (Arléa, 2006, 208 p., 26 €).
- *À mots découverts*, d'Alain Rey (Robert Laffont, 2006, 464 p., 21 €).
- *Dites-le en couleurs. Dico des expressions fleuries*, de Pierre Merle (Mots et Cie, 2006, 340 p., 13,50 €).
- *Libérons l'orthographe !*, de Maryz Courberand (Chiflet et Cie, 2006, 124 p., 10 €).
- *Parlez-vous le patois de Paris ? et Parlez-vous argot ?* (Éditions D'Orbestier, 2006, 132 p., 9,50 €).
- *La Ponctuation ou l'art d'accommoder les textes*, d'Olivier Houdart et Sylvie Prioul (Le Seuil, 2006, 120 p., 12 €).
- *Barbarismes et compagnie*, de Michel Voirol (Victoires Éditions, 2006, 88 p., 12 €).